



UN VILLAGE DYNAMIQUE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

*La construction de la micro-crèche débute
Les travaux de cheminement piéton sur la RD5 sont lancés
L'aménagement du Quartier des Sausses est acté
L'interconnexion de la régie de l'eau avec Prades est en cours
La 1ère phase de la réfection des calades du Chastelas est terminée*

SPORTS ET LOISIRS

Le plateau multi-sports est prisé, des parcours de course d'orientation, et la labellisation Accueil Vélo
p14-17

FESTIVITÉS ET CULTURE

Castagnades, Semaine du Goût, Fête de la purée, concerts, théâtre...
La culture a animé le village à l'automne !
p18-32

BUDGET PARTICIPATIF

Les projets retenus et qui seront soumis au vote sont dévoilés
p69-71



LE MOT DU MAIRE

Chères JAUSACquoises, Chers JAUSACquais,

Les conseillers municipaux sont ravis de proposer à votre lecture attentive ce nouveau magazine municipal. Il est comme d'habitude le fruit du travail de toute l'équipe municipale, agents et élus, qui démontre par la variété des sujets abordés, sa richesse et son enthousiasme.

Cette fois, enfin, fut la bonne ! La Municipalité a pu organiser sa première cérémonie des vœux de la mandature. L'occasion aussi de dresser un bilan à mi-mandat puisque votre équipe municipale a été élue il y a 3 ans en mars 2020. Merci à tous pour votre présence nombreuse.

L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE RENFORCÉE

Notre dynamisme démographique se confirme à l'issue du recensement de janvier 2023. Jaujac est la commune la plus peuplée du canton, un exploit pour un village situé en fond de vallée, éloigné des axes routiers nationaux. Il faut dire que notre commune s'appuie sur de nombreux atouts : la vitalité de nos commerces et artisans, la qualité de vie et de services, avec un village à taille humaine... qui font de Jaujac un lieu où l'on a envie de s'installer et de ne plus en repartir.

L'équipe municipale se bat au quotidien pour défendre et développer les services publics depuis 3 ans, avec :

- La labellisation du Bureau de Poste en Maison France Services qui propose maintenant une aide dans les démarches relevant de divers organismes : comme les Finances Publiques, l'Assurance maladie, l'Assurance vieillesse, et bien d'autres
- La création d'une micro-crèche intercommunale de 12 places
- L'installation d'une nouvelle médecin généraliste à la Maison de santé
- Le développement de la fibre
- L'agrandissement de la bibliothèque
- Des permanences en Mairie qui sont régulièrement organisées : assistante sociale, rénovations thermiques de logements, aides à domicile, bénévoles de l'aide alimentaire, ateliers d'inclusion au numérique...
- Et nous le soulignons car cela ne va parfois pas de soi, la Municipalité assure en direct une gestion rigoureuse de ses différentes régies : eau potable et assainissement, cantine scolaire, et centre de la Bastide.

Nous faisons en sorte d'amener le service au plus près des habitants.

Les 6 derniers mois écoulés ont été intenses :

- Des aménagements importants ont été réalisés :
 - Les travaux du parking du Sportissage sont terminés depuis peu. Ils comprennent la réalisation d'un parking paysager en revêtement perméable pour mieux gérer les eaux de pluie, la création de bancs et d'une table de pique-nique, la création d'un espace jardin, et la mise en valeur de la venelle piétonne. Le Sportissage va prochainement accueillir 8 logements et une micro-crèche.
 - Toujours dans le même secteur, nous avons terminé l'enfouissement des réseaux secs des limites communales avec Fabras jusqu'à la Place St Bonnet. Nous allons ensuite enchaîner par le prolongement du cheminement piéton sur le même linéaire.
 - Cela était attendu par les plus jeunes, mais aussi par des moins jeunes... Nous avons transformé le terrain de tennis vétuste en un plateau multisports. L'offre est diversifiée avec la pratique possible de plusieurs sports. Il est déjà très largement utilisé.
 - Afin de valoriser le quartier du Chastelas, nous avons lancé une première tranche de réfection des calades et des murs de soutènement. La calade qui mène au Donjon et son parvis ont été totalement repris en pierres sèches, de manière traditionnelle, sur une surface de 270m².
 - Nous avons poursuivi la réfection des routes communales avec le Monteil et l'Impasse de la Bastide. Les prochains travaux vont concerner la route du Rond point Gustou jusqu'à Ranc Grand, la route descendant à Laulagnet et le Quartier des Sausses.
 - Concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, des travaux importants ont été engagés au quartier des Sausses et à Laulagnet pour s'interconnecter avec la régie de Prades.
- Nous essayons par ailleurs d'améliorer notre cadre de vie avec diverses actions : installation de nouveaux bancs sur la Place et de totems signalétiques, pose de mobiliers pour vélos, achat de décorations de Noël, réfection d'aires de containers d'ordures ménagères...
- De nouvelles activités festives ont été portées par la Municipalité : diffusion de documentaires et pièces de théâtre, Semaine du goût, Castagnades, commémorations patriotiques, concerts à l'église, animations sport/santé, Forum de l'alimentation... Et les festivités seront nombreuses dans les mois à venir avec notamment la 2ème édition du Salon du livre de jeunesse de Jaujac, le Festival Format, le Festi Comédies, la commémoration du crash de l'avion de 1963... Pour promouvoir les activités, le Conseil municipal a décidé cette année encore, d'augmenter les subventions aux associations.

Enfin, nous commençons également à travailler sur de nouveaux projets que nous espérons voir aboutir :

- Les prochains mois vont être marqués par un aménagement au quartier des Sausses. Après avoir repris les réseaux humides, et lancé l'enfouissement des réseaux secs, nous réaliserons la réfection de la chaussée et la création d'un cheminement piéton sur près de 800m.
- Nous travaillons aussi sur la mise en valeur du belvédère de la Turbine et de ses accès à la Plage, tout en essayant de traiter les problèmes de stationnement en période estivale.
- Après la création du plateau multisports, nous travaillons également à la future mise en valeur du Parc Marie Sauzet. L'idée est d'y créer un théâtre de verdure, des jeux pour enfants et un parcours de santé adapté à tous les âges avec des équipements pour sportifs et pour les seniors. Ce projet a vocation de proposer à tous un véritable espace intergénérationnel, pédagogique, culturel, et sportif.

Tous ces projets sont menés, grâce à des dépenses maîtrisées et une recherche appuyée de demandes de subventions, sans augmentation de la fiscalité, ni recours à l'emprunt. Cela depuis 3 ans. Notre capacité de désendettement est de 0,6 ans. La moyenne pour les communes de la même strate est de 10 fois plus ! Cela nous permet de regarder l'avenir avec sérénité.

Votre Conseil municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie - d'équipe municipale est à votre disposition pour échanger. Nous n'avons pas de baguette magique, mais nous nous efforçons de donner le meilleur de nous-mêmes pour notre beau village et l'intérêt général !

Marion HOUETZ
Maire de Jaujac
Vice-présidente de la
Communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans

SOMMAIRE



2 LE MOT DU MAIRE

4 LES RETOURS EN IMAGES

8 L'ACTION SOCIALE ET LA SANTÉ

13 L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET LE SPORT

18 LES FESTIVITÉS ET LA CULTURE

33 LA VIE ASSOCIATIVE

38 LES TRANSITIONS

40 L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

44 LES TRAVAUX

60 LA VIE QUOTIDIENNE

72 LES FINANCES ET LES ORGANISMES

78 VOS ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL

80 LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

86 LES INFORMATIONS PRATIQUES

87 L'ÉTAT CIVIL

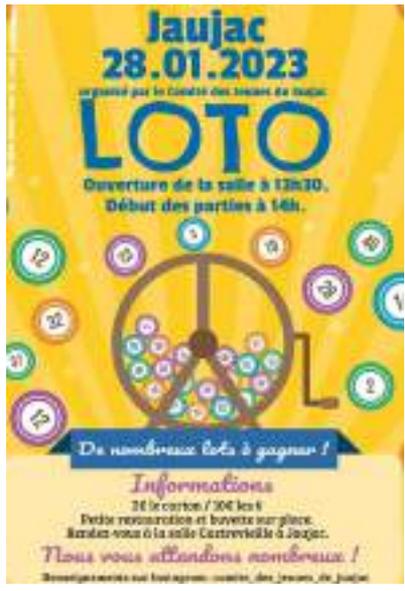
RETOURS EN IMAGES

La Semaine du Goût sur la Place de Jaujac



La réfection des calades du Chastelas

Des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement



Le spectacle des Castagnades



La préparation pour les plantations au parking paysager du Sportissage



La cérémonie du 11 novembre



Le traditionnel concert orgue et violon à l'église



L'installation du Dr Lemineur à la Maison de santé



Le premier "World Clean up day"



La Volcane

La réfection de la route du Monteil



Le repas du CCAS organisé à la Bastide

Un spectacle de marionnettes sur la Place



Une initiative Sport Nutrition Santé sur la Place



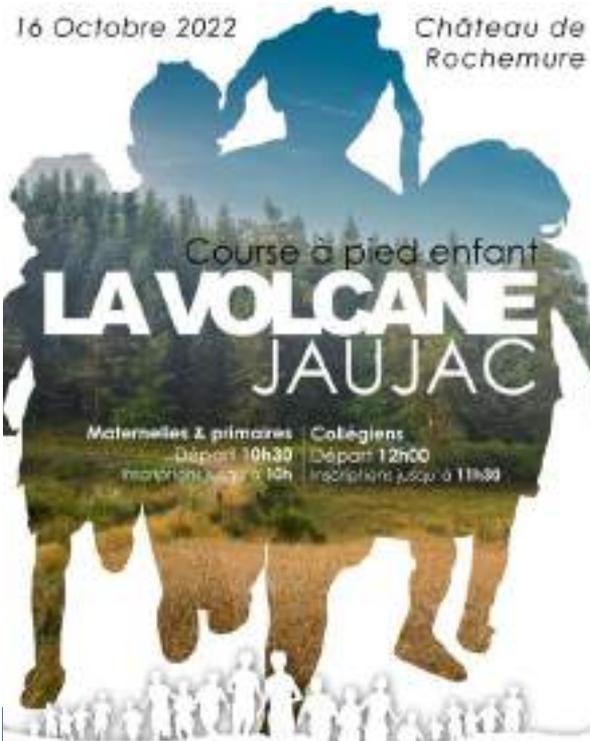
La remise du calendrier des pompiers

Les illuminations de Noël sur la Place



16 Octobre 2022

Château de
Rochemure



Inscription au tarif unique : 3€

Boissons et petite restauration sur place

amkcolejaujac@gmail.com 06 10 34 72 40 - ou 06 40 26 64 57



Les travaux de déploiement de la fibre

L'installation de nouveaux mobiliers sur la Place



Transformation de produits à la CUMA de Ladenne



Installation des panneaux UNESCO et extinction de l'éclairage public



Une classe de l'école à la Semaine du Goût



L'inauguration de la Bastide



Le centenaire de Mme Coudène



Le déploiement de la fibre en nocturne



La réfection des calades du Chastelas



La réfection d'un mur en pierres



Halloween avec le Comité des Jeunes



ACTION SOCIALE ET SANTÉ

LE COIN DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, par les bénévoles

COUPS DE CŒUR LITTÉRATURE ADULTES

- « Les lions de Sicile » et « Le triomphe des lions » consacrent en deux volumes la réussite de la famille FLORIO qui règne sur PALERME. Une fresque foisonnante, tragique et intime de STEFANIA AUCCI. Le tome 3 « Les lions en hiver » qui clôture cette saga des FLORIO sera très bientôt dans notre bibliothèque !



- « Le mage du KREMLIN », un récit de Vadim BARANOV, éminence grise de POUTINE rapporté par l'auteur de ce roman GIULIANO DA EMPOLI. Dévoilant les dessous de l'ère de POUTINE, ce témoignage offre au lecteur une méditation sur le pouvoir. Ce livre a reçu le prix de l'académie française 2022.

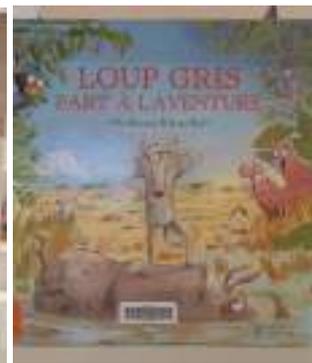


COUPS DE CŒUR LITTÉRATURE JEUNESSE

- « Le grand méchant loup dans ma maison » de Valérie FONTAINE. Une petite fille vivait seule avec sa mère. Mais un jour sa maman tombe amoureuse et fait rentrer chez elles le grand méchant loup... ». Une histoire sur la violence familiale. Un conte qui finit bien.



- « Quand CORNEBIDOUILLE était petite » de Magali BONNIOL. CORNEBIDOUILLE était une petite fille adorable. Mais en grandissant, elle est devenue...une horrible sorcière. Pourquoi ?



- « Loup gris part à l'aventure » de Gilles BIZOUERNE. Loup gris s'ennuie, alors un jour il décide de partir à l'aventure. Au-cours de son voyage il va faire de surprenantes rencontres...

ANIMATION DU 28 MARS 2023 À LA BIBLIOTHÈQUE

Le 28 mars, une quinzaine d'enfants assistait à la présentation de Valérie BEAL sur le thème du printemps.

La nature, les animaux étaient à l'honneur dans les histoires animées par la conteuse alors que les enfants attentifs ont participé aux échanges avec beaucoup d'à-propos ! Conquis, ils ont demandé une autre histoire, et Valérie leur a présenté la grenouille qui voulait être extraordinaire...

Un bon moment partagé !



Installation du Docteur Lemineur, nouvelle médecin généraliste à la Maison de santé pluridisciplinaire de Jaujac



Le Docteur Aurélie LEMINEUR a commencé son activité de médecin généraliste au sein de la Maison de santé de Jaujac le lundi 3 octobre 2022.

Elle y exerce aux côtés des docteurs NITTING et GARRY.



Il y a trois ans, la situation était critique. La Maison de santé de Jaujac, créée en 2012 à l'initiative de la Communauté de communes et de la Commune, qui jusque-là accueillait une quinzaine de professionnels de santé dont deux médecins généralistes, se retrouvait subitement sans médecin : l'un ayant décidé de partir à l'étranger, l'autre de quitter la structure.

En 2020, l'arrivée des docteurs Natacha Nitting puis Bérengère Garry permettait de combler le manque.

Il s'agit donc d'une excellente nouvelle pour la Commune qui cherchait depuis des mois des solutions pour installer un médecin généraliste supplémentaire dans des conditions durables. Un troisième cabinet a ainsi vu le jour au sein de la Maison de santé.

Le phénomène de la désertification médicale n'en finit pas de s'aggraver en France. Si le numerus clausus a été desserré tardivement, on constate de nombreux départs à la retraite dans notre bassin de vie qui conduisent à une absence d'offre médicale dans certaines communes.

C'est une vraie chance pour notre territoire que le Pôle de santé des hautes vallées de l'Ardèche (dont fait partie la Maison de santé de Jaujac) et d'autres professionnels concourent à rendre la pratique médicale attractive dans nos vallées.

La Communauté de communes œuvre également en ce sens avec deux nouvelles actions phares en 2022 :

- La prise en charge pour moitié de la location d'un gîte de 6 personnes à Jaujac destiné à accueillir les internes en médecine exerçant sur le territoire, mais également des stagiaires ou remplaçants, afin de faciliter la venue de professionnels de la santé. L'objectif est de rendre le terrain de stage plus intéressant, avec moins de formalités, et de leur faire connaître les lieux pour les inviter à s'y installer.
- L'aménagement au sein de la Maison de santé de Jaujac d'un 3ème cabinet médical à la place de la salle de réunion qui permet l'accueil de nouveaux médecins, internes, assistants médicaux et d'une infirmière Azalée.

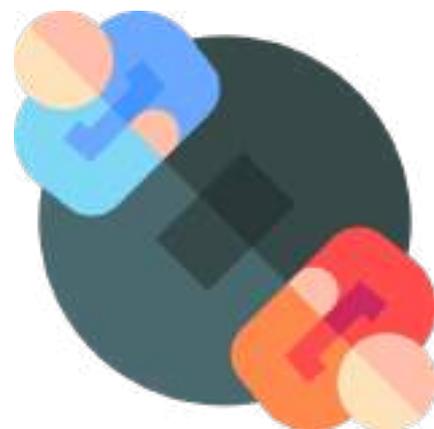
Une permanence en Mairie de Jaujac pour consulter une assistante sociale du Département

Une assistante sociale du Département de l'Ardèche assure une permanence dans les locaux de la Mairie.



Madame ABRINES reçoit sur rendez-vous, tous les premiers lundis de chaque mois.

Pour prendre rendez-vous :
04 75 37 83 50



72 aînés ont partagé le repas offert par le CCAS



Le Centre d'hébergement de la Bastide a accueilli, le samedi 17 décembre, les aînés du village qui étaient invités par le CCAS au traditionnel repas à l'occasion des fêtes de fin d'année. Marion Houetz, Maire du village, s'est dite très heureuse de pouvoir se retrouver après trois années de crise sanitaire et a souligné l'importance de pouvoir partager ces instants conviviaux.

Le repas, concocté par le cuisinier municipal, l'assistante de cuisine, les élus et membres du conseil municipal se composait :

- D'un apéritif et ses feuilletés ;
- D'un duo de saumon, d'un suprême de volaille aux champignons ;
- D'un gratin dauphinois et de ses fagots d'haricots verts ;
- D'une assiette de fromages ;
- D'une bûche de Noël à la châtaigne ;
- Et des traditionnelles clémentines corses avec papillotes.



Banque alimentaire : appel aux jardiniers amateurs



Le service « Coup de Pouce », de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, fait appel aux jardiniers amateurs pour collecter des denrées alimentaires.

S'il vous reste des fruits, légumes... vous pouvez les déposer en point de collecte permanent dans les locaux de Lalevade d'Ardèche. Ces produits seront ensuite distribués aux bénéficiaires.

La Communauté de communes a repris l'action de l'association « Coup de pouce » qui distribuait depuis 1999 les produits de la banque alimentaire à Lalevade d'Ardèche.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour assurer ces distributions les jeudis après midi.

Pour la Municipalité, la référente de ce service est Madame Christine MOURARET, Conseillère municipale.

Contact pour les bénévoles et les bénéficiaires :
04 75 89 01 48



La préparation des fêtes de fin d'année par les membres du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Municipalité de Jaujac ont, durant la fin de l'année, préparé le Noël des aînés.

Cette année, trois choix ont été proposés aux personnes de plus de 72 ans inscrites sur les listes électorales :

- Un colis ;
- Des bons d'achats dans les commerces jaujacquois ;
- Un repas festif à la Bastide.

Emballés dans un sac aux couleurs de Jaujac, les colis ont été confectionnés par les membres du CCAS avec des produits issus des commerçants locaux.

Par ailleurs, une carte offerte par Daniel VAN CUTSEM a été ajoutée à tous les colis. Un calendrier aux couleurs de Jaujac a également été proposé. La Municipalité remercie enfin Guy MULOT pour l'acheminement des papillotes, plébiscitées par tous !

L'objectif de cette opération est double puisqu'il s'agit également de donner un coup de pouce aux commerçants et de mettre en avant leurs produits.

De quoi maintenir le lien !

MARDI 4 OCTOBRE
DE 9H À 12H - PLACE DE JAUJAC
ACTION LOCALE
PRÉVENTION - ALIMENTATION & ACTIVITÉ
PHYSIQUE

EN PARTENARIAT AVEC LA MSA ARDÈCHE DRÔME LOIRE, VENEZ NOUS RENCONTRER ET PARTICIPER À NOS ANIMATIONS LORS DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE JAUJAC

ATELIER BILAN DE FORME - MOTRICITÉ
 Avec la présence de Kinésithérapeute & psychomotricien

ATELIER DIÉTÉTIQUE
 Les principes d'une bonne alimentation au quotidien

COURSE D'ORIENTATION
 Découverte des parcours permanents de la commune de Jaujac

INITIATION
 Vélo à Assistance Electrique (VAE)

YOGA

MAISON
 mairie de Jaujac
 MSA
 MAISON SPORT & SANTÉ

Des animations autour de l'alimentation et de la pratique physique

Le mardi 4 octobre, le marché hebdomadaire sur la Place était bien animé avec une action "Prévention, Alimentation & Activité physique".

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) Ardèche Drôme Loire et la Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche ont proposé une animation autour de l'alimentation et de la pratique physique.

Nombreux étaient les ateliers : bilan de forme, conseils, quizz, motricité, parcours, découverte de la course d'orientation, découverte du vélo à assistance électrique...

La Municipalité remercie chaleureusement tous les professionnels présents : médecins, kinésithérapeute, diététicienne, psychomotricien, éducateurs sportifs...





ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

Le repas de Noël à l'école !



À l'école de Jaujac, les enfants ont profité le jeudi 16 décembre, d'un excellent repas de Noël servi à la cantine scolaire.

Au Château de Castrevieille, le menu se composait :

- D'un assortiment de toasts ;
- D'un filet de volaille à la sauce forestière accompagné de son gratin dauphinois et de fagots d'haricots verts ;
- De fromages ;
- D'une bûche de Noël à la châtaigne maison ;
- Et des traditionnelles confiseries.

Ce sont près d'une centaine de repas qui ont été concoctés et servis par les équipes municipales, pour le plaisir des petits et des grands.

Selon nos sources, la bûche n'a pas fait un pli !



Des parcours permanents installés pour pratiquer la course d'orientation à Jaujac !

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a mis en place des parcours de course d'orientation dans les communes de Jaujac, Meyras, Thueyts et Lalevade d'Ardèche.

Les cartes sont à récupérer dans les Offices de Tourisme et en Mairie ou en téléchargement sur le site de l'Office de Tourisme Ardèche des Sources et Volcans.

Tous les parcours sont classés par commune et par difficulté.

A la recherche de découverte en famille ou d'un défi sportif ? Découvrez la commune à travers les parcours !



Munissez-vous de la carte de la course et d'une boussole et retrouvez toutes les balises de l'itinéraire en un temps record. Pour attester de votre passage, vous devez à chaque balise marquer votre passage en poinçonnant les cases sur votre carte.

Testez vos capacités d'adaptation et d'orientation en trouvant les points de passage les plus stratégiques du parcours. Le chronomètre est seul juge : celui qui réalise le meilleur temps gagne...

Au-delà de l'aspect sportif, ce parcours est une autre façon de visiter notre beau village de caractère tout en stimulant notre réflexion.

Une soirée Course d'orientation a par ailleurs été organisée par la Fédération ardéchoise. Une cinquantaine de personnes ont participé.

Niveaux de difficulté :

<p>Tres facile Si vous souhaitez découvrir la Course d'Orientation ou vous orienter en pleine nature sans difficulté, ce circuit est fait pour vous.</p>	<p>Facile Si vous souhaitez faire vos propres choix d'itinéraire à l'aide de votre carte et de votre boussole, c'est par là.</p>	<p>Moyen Si vous souhaitez vous aventurer hors des sentiers battus tout en prouvant votre endurance, le jaune est votre couleur.</p>	<p>Difficile Si vous souhaitez parfaire votre technique avant de rejoindre le groupe des orienteurs confirmés, le circuit orange vous attend.</p>	<p>Extrême Si la Course d'Orientation n'a plus de secret pour vous, félicitations ! Et bienvenue sur le circuit des champions.</p>
---	---	---	--	---

Comprendre une carte :

- 1 Nom de la carte
- 2 Le tracé du circuit
- 3 Une balise
- 4 Départ / Arrivée
- 5 Emplacement des balises
- 6 Indication du nord
- 7 Échelle de la carte
- 8 Équidistance : différence d'altitude entre deux courbes de niveau
- 9 Case à poinçonner pour chaque balise atteinte



Le village labellisé Accueil vélo



Le vélotourisme est en plein essor. Cette activité, qui répond à de nouvelles aspirations des clientèles, est en croissance constante avec de nouveaux itinéraires aménagés et des services adaptés aux cyclistes.

La Commune a donc fait le choix d'être labellisée Accueil vélo afin :

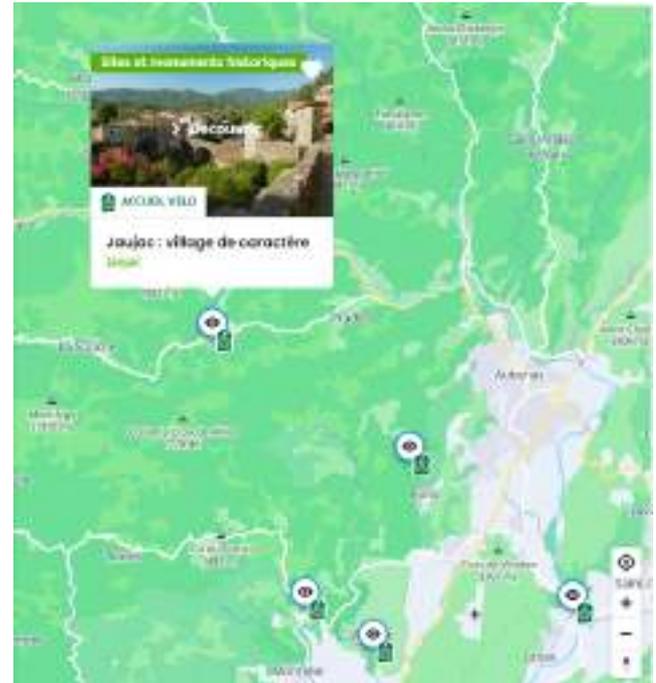
- D'améliorer notre visibilité auprès des touristes à vélo sur le terrain ;
- D'être présent sur les différents supports France Vélo Tourisme (moteur de recherche, cartes interactives) et sur les supports de communication touristiques ;
- D'être visible auprès des Tours Opérateurs spécialisés vélo ;
- D'être référencé dans les topoguides vélos.

Pour cela la Municipalité a œuvré à remplir l'ensemble des critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo : installation d'arceaux, mise à disposition de kits de réparation....

Le label Accueil Vélo est mise en place sous l'égide de France Vélo Tourisme par les organismes touristiques locaux afin de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France. Elle garantit des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables. Sur le site internet France vélo tourisme, les communes ou prestataires Accueil vélo sont identifiés sur les cartes des itinéraires.

Accueil Vélo, c'est la garantie pour le cycliste d'une commune :

- Située à moins de 5 km d'un itinéraire vélo (L'Ardéchoise) ;
- Disposant d'équipements adaptés aux cyclistes : abri vélo sécurisé, kit de réparation ;
- Avec un accueil chaleureux (informations pratiques, conseils, itinéraires, météo etc...) ;
- Qui fournit des services dédiés aux voyageurs à vélo.



Quelques chiffres clés du voyage à vélo

Une pratique en plein essor

La France est la 2^e destination mondiale de tourisme à vélo

22 millions de Français font du vélo pendant leurs vacances

15% des touristes à vélo sont des itinérants

68€ Dépense moyenne par jour et par touriste à vélo

Un impact économique fort par rapport à la dépense moyenne des touristes en France

65 km Distance moyenne parcourue par jour

540 km Distance moyenne parcourue sur 7 jours

Destination idéale à - 500 km du domicile

Une activité pour booster les sites de la saison touristique

20% des touristes à vélo sont étrangers (en majorité originaires d'Europe du Nord)

Allemagne et Pays-Bas 2 premiers marchés émetteurs

La carte du centre-ville dédiée à l'accueil des cyclotouristes



La boîte aux lettres du Père Noël a connu un vif succès !

La boîte aux lettres qui a été confiée par le Père Noël à la Mairie a reçu plusieurs dizaines de lettres.



Les agents communaux l'ont installée près du sapin, en accord avec les directives de la Mère Noël dépêchée spécialement pour l'occasion.

Les enfants y ont glissé leurs lettres et tous leurs souhaits.

Une réponse signée de la main du Père Noël a été apportée à chacun d'entre eux !





FESTIVITÉS, CULTURE

UNE CO-PRODUCTION SEPPIA & FRANCE TÉLÉVISIONS
 UN FILM DE NICOLAS BOLE

**Le samedi 10 décembre à 19h
 Au Château de Castrevieille**

**LE
 3615
 NE RÉPOND PLUS**

Entrée libre et gratuite

Pot de l'amitié offert par la Mairie à l'issue de la projection

Retour sur l'histoire du Minitel,
 « des machines autrefois ultraperfectionnées
 dont on peine aujourd'hui à imaginer le côté avant-gardiste »

SEPPIA france-tv Grand Est Minitel PRODIGES ANDCA

Diffusion du documentaire "Le 3615 ne répond plus"

Le cœur du Minitel a cessé de battre en 2012.

Dix ans après, que reste-t-il de cette boîte marron révolutionnaire à sa sortie et tombée en désuétude depuis ?

Une innovation liée à une époque de transition, les années 1980. Désormais, le Minitel est porteur d'un véritable enjeu patrimonial pour ceux qui tente d'en garder le souvenir vivant.

Le réalisateur Nicolas Bole, habitant de Jaujac, a réalisé un documentaire sur un objet qui a marqué sa jeunesse et qui le fascine toujours.

Il nous a fait le plaisir de nous permettre de le diffuser à la salle des fêtes du Château de Castrevieille le samedi 10 décembre.

Comme un road-movie nocturne et intime, le documentaire est allé à la rencontre des dernières personnes qui s'intéressent encore au minitel, des pionniers à la fin du siècle dernier.



L'Ardèche s'invite au Menu à Jaujac



Pour la Semaine du goût du 10 au 16 octobre 2022, la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, en partenariat avec Ardèche le goût a organisé une opération intitulée « L'Ardèche s'invite au menu ! » pour la deuxième année consécutive. Le lancement de cet événement se tenait sur le marché de Jaujac pour le millésime 2022 !

L'opération événementielle « L'Ardèche s'invite au menu ! » a pour objectif de sensibiliser les acteurs de la restauration (commerciale et collective) à l'approvisionnement local pour augmenter la part de produits locaux dans les repas servis, afin de soutenir l'économie locale, de favoriser les circuits courts et de proposer des menus de qualité.

Cette action vise à encourager, accompagner et valoriser les structures qui intègrent les produits ardéchois dans leurs menus. Elle permet de rapprocher les établissements avec les fournisseurs/producteurs locaux.

Les restaurants participants s'engagent donc à proposer pendant cette semaine des plats et des menus élaborés à partir de produits ardéchois, le tout accompagné de boissons ardéchoises.

10 restaurants ont donc cuisiné les produits ardéchois :

- L'Auberge de Barnas,
- Le Restaurant le Point d'Orgues (Fabras),
- Le Bouchon ardéchois (Jaujac),
- Le Camélia (La Souche),
- L'Auberge les Grillons (Meyras),
- Le Bistrot Brioude (Meyras),
- Le Restaurant retour aux sources (Meyras),
- L'Auberge de Montpezat (Montpezat-sous-Bauzon),
- Le Bistrot du pont (Pont de Labeaume),
- Les Pavés gourmands (Thueyts).

Et c'est une nouveauté, cette année la restauration collective a participé également en proposant des menus « L'Ardèche s'invite au menu ! » dans 7 établissements :

- Ecoles de Jaujac, la Souche, Montpezat, Burzet ;
- EHPAD de Montpezat et EHPAD de Burzet ;
- Collège Joseph Durand de Montpezat.

La piste de danse de la Place de Jaujac était bien remplie autour des cuisiniers Claude Brioude (Restaurant Brioude de Neyrac), Vincent Badia (L'Auberge les Grillons à Meyras) et Jonathan Trentin (cuisinier de l'école de Jaujac) qui ont fait une démonstration de cuisine !

Au menu :

- Un Cousina (velouté de châtaignes) revisité, à la pancetta et aux cèpes d'Ardèche
- Des châtaignes d'Ardèche, réduction d'ailes de poulet en émulsion et mesclun fleuri

Nombreux étaient les habitants présents. Tout comme les classes de l'école élémentaire de Jaujac qui étaient aux premières loges.

France Bleu Drôme Ardèche a enregistré une émission en direct d'une heure, sur l'évènement. Ont notamment été interviewés : le Maire de Jaujac, le Président de la Communauté de communes, les cuisiniers présents, David Dusserre pour le Fournil du Tanargue, des enfants de l'école...

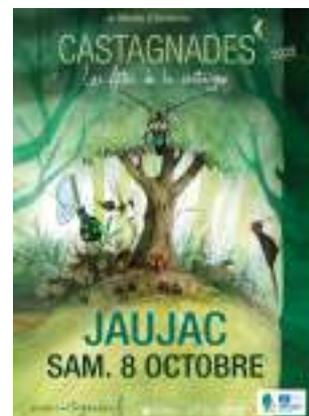
Une belle occasion de valoriser notre patrimoine alimentaire ainsi que les savoirs-faire de nos cuisiniers !





Les Castagnades à Jaujac : encore un succès !

Le week-end du 8 octobre 2022, se déroulait à Jaujac, une des Castagnades d'automne fédérées par le PNR des Monts d'Ardèche. Ce fut un très gros succès au vu de la fréquentation ! De nombreux événements ont rythmé la journée, sous la houlette du Comité des Fêtes, du nouvellement créé Comité des jeunes et d'autres associations jaujacquoises.



La randonnée annulée et remplacée par une conférence sur la châtaigne

Pour débuter en beauté ces Castagnades, rien de tel que de débiter tôt avec les Randonneurs Cévenols. Mais patatras... la pluie étant de la partie la randonnée a dû être annulée.



A la place, les randonneurs ont pu profiter d'un cours magistral animé par les membres de la Confrérie de la Châtaigne.

La balade de l'Impromptu

Grand succès également pour les différentes scènes théâtrales de l'Impromptu ! Humour et philosophie au programme, dans des cadres enchantés : au pied du volcan, sur la Place du Champ de Mars...



Le marché

Lors du marché sur la Place du Champ de Mars, producteurs et transformateurs du produit emblématique de la terre ardéchoise, associés à d'autres ambassadeurs de produits locaux et d'artisanat, ont réjoui les nombreux visiteurs.



Les animations musicales et ludiques

Au niveau des animations musicales et ludiques, le programme fut également des plus complet et intéressant. Le public a eu droit à :

- Des criées publiques ;
- Le Fil rouge des Castagnades 2022 : spectacle "128kg de mélèze" de la Cie Les cieux galvanisés ;
- Une scène ouverte animée par le Comité des Jeunes ;
- Le Concert de Paris-Brest.

Déambull a également proposé des animations avec des grands jeux en bois qui attirent toujours autant petits et grands !



ÉGLISE SAINT BONNET
DE JAUJAC

17H00

SAMEDI 15 OCTOBRE

Concert
Violon & Orgue

Pierre ASTOR
Etienne PERRINE

Entrée : 10 €
Gratuit pour les -12 ans

mairie de Jaujac

Le retour du concert Orgue et violon

Le traditionnel concert d'orgue et violon, organisé par la Mairie et sous la houlette de Jean-Marie HUGUES, s'est tenu le samedi 15 octobre, à l'église. Il fut apprécié par un large public.

Au programme, un auteur baroque très connu : BACH.

L'Association du violon et de l'orgue est peu usitée, cependant, tout un répertoire écrit pour cette formation ou s'y adaptant reste à découvrir. Homogènes, les sonorités des deux instruments peuvent fusionner à merveille.



Cette année, les musiciens étaient au nombre de 2 :

- Titulaire du Diplôme d'Etat de professeur spécialité violon, Etienne PERRINE enseigne depuis 2019 au Conservatoire à rayonnement départemental de la Creuse. Passionné de musique de chambre, il fonde en 2007 le quatuor Malipiero avec lequel il remporte en 2008 le 1er prix au concours Artistique d'Épinal ainsi que le 1er prix à l'unanimité au concours de l'UFAM.
- Premier prix d'orgue et d'improvisation du Conservatoire National Supérieur de musique de Lyon, Pierre ASTOR est organiste de la cathédrale Saint Charles à Saint Etienne ; il enseigne à l'école de musique "Avenir Musical" de Firminy et aux Conservatoires à Rayonnement Départemental Emile Goué CRD de la Creuse et de Bourgoin-Jallieu.

La Volcane !

Le dimanche 16 octobre, l'Amicale Laïque a organisé la traditionnelle course pédestre de la Volcane.

Elle a connu un beau succès à en croire les sourires des enfants et les encouragements de la foule !

Cette manifestation à la fois sportive et conviviale se déroule sur le site de Rochemure, dans ses espaces naturels (volcan, source du Peschier, châtaigneraie, prairie...) et aux abords du Château.



16 Octobre 2022

Château de Rochemure

Course à pied enfant

LA VOLCANE
JAUJAC

Maternelles & primaires Colegiens
Départ 10h30 Départ 12h00
Inscriptions jusqu'à 12h Inscriptions jusqu'à 11h30

Inscription au tarif unique : 3€

Buvette et petite restauration sur place

amicale@aujac@gmail.com 06 18 34 73 43 ou 06 48 26 64 57

Enorme affluence pour le premier Festival au monde de la purée !



Pour sa 1ère édition, le Festival de la purée a été un sacré succès !

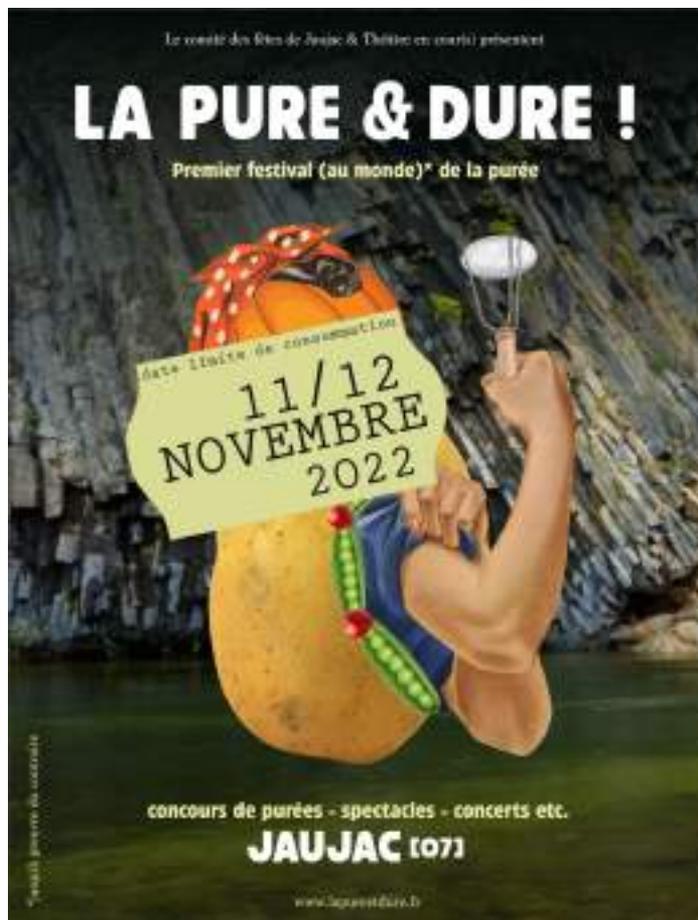


Le Comité des Fêtes de Jaujac et l'Association Théâtre en cours, avec l'appui de nombreux bénévoles, ont organisé les deux journées d'une main de maître ! Ils ont envoyé de la purée !

Au programme :

- Une fanfare ;
- De la restauration, notamment avec les Bastard' Kitchen ;
- Un théâtre d'objets (Cie la remueuse) à destination des petits mais aussi des grands ;
- Du théâtre (Cie L'embarquée) ;
- Radio purée (Ecrasé d'idées reçues) ;
- Des concerts : August Wood (chanson), Portron Portron Lopez (rock beefheartien), Surprise party, Ankah (Blind test), Kevin Colin & les crazy (rock existentiel), DJ Pudding ;
- Un concours de rapidité d'épluchage de pommes de terre, suivi d'un concours de la plus longue épluchure ;
- Le quizz sur les patates et la purée ;
- Le concours du lancer de purée ;
- Et bien entendu, le super Concours de Purée ! L'Allée de la purée a été inaugurée par le Maire dans une ambiance survoltée ! Les participants au concours ont ravi les papilles et pupilles des membres du jury et du public nombreux (2h de queue pour déguster les purées !). Le jury et le public ont décerné 3 prix : le prix du public, le prix du jury (à l'équipe dont faisait partie le cuisinier municipal de Jaujac !) et le prix de la meilleure déco/ambiance des stands).

On espère une 2ème Edition !!!





Une visite exceptionnelle durant les Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine ont eu lieu les 17 et 18 septembre 2022.

Les journées européennes du patrimoine (JEP) sont un ensemble de manifestations internationales ayant lieu autour du troisième week end de septembre, promouvant le patrimoine sous toutes ses formes.

Créées en 1984 sous le nom de « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » par le ministère de la Culture, elles ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites, et d'ouvertures exceptionnelles. Ces événements locaux se déroulent désormais dans plus de 50 pays dans le monde avec une gratuité de principe dans les monuments publics, et à tarifs réduits pour la grande majorité des établissements privés participant à la manifestation. Il s'y dévoile alors le patrimoine historique des monuments civils ou religieux, mais aussi les patrimoines agricoles et industriels, et à travers eux les savoirs-faire.



Ce fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir les sites culturels du territoire. A Jaujac, des visites du Château du Bruget ont été proposées par les propriétaires, et on les en remercie !

Il faut savoir que le Château est le berceau de l'ancienne famille de Bruzet vers l'an 1378. Il a été bâti en 1594. On y bénéficie d'une très belle vue sur la vallée du Lignon ainsi que sur le massif du Tanargue.

Le château est inscrit au catalogue des monuments historiques depuis 1954.

Le retour du tournoi de Molcky

Le dimanche 16 octobre, l'association Déambull organisait le 5ème « Tournoi interplanétaire de Molcky ».

Il était attendu par beaucoup et depuis longtemps à cause du Covid...

Ces quilles finlandaises ont de plus en plus de succès auprès des familles françaises.

Règles faciles : faire tomber des quilles numérotées de 1 à 12 et atteindre 50 points. Mais avec quelques subtilités : noter le nombre de quilles tombées si elles sont plusieurs ou la valeur de la quille si elle est seule.

C'est donc de nombreuses équipes qui ont bataillé pour la victoire, tout cela dans une ambiance fair-play et détendue !



Le deuxième Forum local de l'alimentation à la Bastide



Le 9 décembre dernier à Jaujac, le 2ème Forum local de l'alimentation organisé par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et le collectif l'Assiette et le Territoire a rassemblé une centaine de personnes de divers horizons, citoyens, élus, acteurs économiques, associatifs et institutionnels. Patrick Leverino, sous-préfet de Largentière, Dominique Allix, président du Parc, et le Maire ont ouvert le Forum.

Le système agro-alimentaire ardéchois est en pleine effervescence avec l'émergence de nombreux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et autres initiatives sur le territoire.

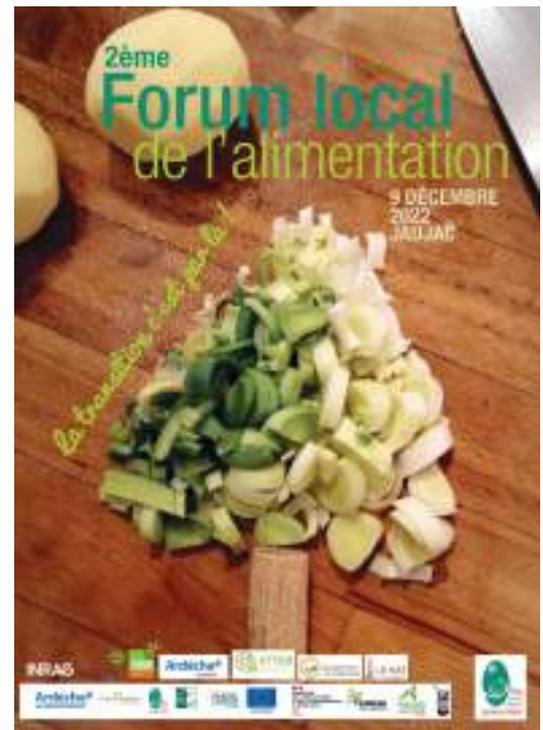
Ainsi, et suite au 1er Forum local de l'alimentation qui s'est tenu également à Jaujac en septembre 2021, a été proposé un 2ème forum afin de poursuivre les échanges et d'inventer ensemble l'alimentation de demain sur notre territoire.

Ce forum présentait des initiatives innovantes locales sur les produits locaux en restauration, sur l'évolution des comportements alimentaires au regard des défis liés aux changements climatiques, sur l'accès au foncier agricole afin de répondre aux besoins alimentaires du territoire, sur l'accès à une alimentation de qualité pour tous, notamment pour les petits budgets.

Ces échanges en séances plénières et en ateliers étaient ponctués par des improvisations de comédiens pour introduire une dose d'humour dans le sérieux des sujets abordés. Chacun a pu partager des expériences testées sur le territoire, avoir un regard sur le passé et l'avenir du système alimentaire local et discuter de la création possible d'un futur « conseil local de l'alimentation ».

Lors de cette journée, une formation aux "cuisines nourricières" a aussi rassemblé une douzaine de cuisiniers en restauration collective du territoire qui ont préparé un buffet de clôture du forum. Ce buffet était composé de plats à base de produits locaux achetés au magasin de producteurs la Biasso notamment (Jaujac), et conçus pour allier souci de l'environnement, rémunération des agriculteurs locaux, santé des consommateurs, et coûts accessibles. Ce fut donc l'occasion de mettre en pratique les enjeux débattus lors du forum.

Le tout dans le bel écrin naturel de la Bastide.





La partenariat de la Commune avec l'association Musique & Handicap renouvelé

La Commune était cette année encore partenaire financier de l'association Musique & Handicap, dans le cadre d'une manifestation qui se déroula en partie à Jaujac : la création "Mais qui a éteint la lumière".

Il s'agit d'un conte musical théâtralisé qui réunit les résidents de cinq structures médico-sociales (le Service d'accueil de jour de Lalevade, le Groupe d'entraide mutuelle d'Aubenas, le Foyer de vie de Lachapelle-sous-Aubenas, le Foyer de vie de Ruoms, l'Ehpad de Vinezac), le duo Newton (composé du chanteur/guitariste Baptiste Dupré et du joueur de kora David Millet) pour la création musicale et écriture, la costumière Prèle Barthod ainsi que le collectif pluridisciplinaire Petit Pois Princesse pour la mise en scène, le jeu théâtral, la scénographie et l'habillage lumière.

Des répétitions, ouvertes au public, ont eu lieu le samedi 15 octobre au château de Castrevieille.

« Musique et Handicap » est un projet musical inter-établissements, mettant en avant des personnes en situation de handicap. Une expérience très enrichissante pour tous !



L'équipe au grand complet

La troupe des Folklos à Castrevieille



Le 24 septembre, la troupe des Folklos a offert un beau moment au public présent.

Les comédiens ont emporté le public vers des contrées lointaines dans le spectacle "La Croisière s'amuse".



La littérature jeunesse est à l'honneur à Jaujac !

Du 12 au 14 mai 2023

Après une première édition très réussie, le Salon du Livre de Jeunesse de Jaujac accueille à nouveau 10 auteurs et illustrateurs, ainsi que deux maisons d'éditions jeunesse : Grasset Jeunesse et l'Atelier du Poisson Soluble, et aussi une librairie pour un salon riche en animations, ateliers et spectacles.

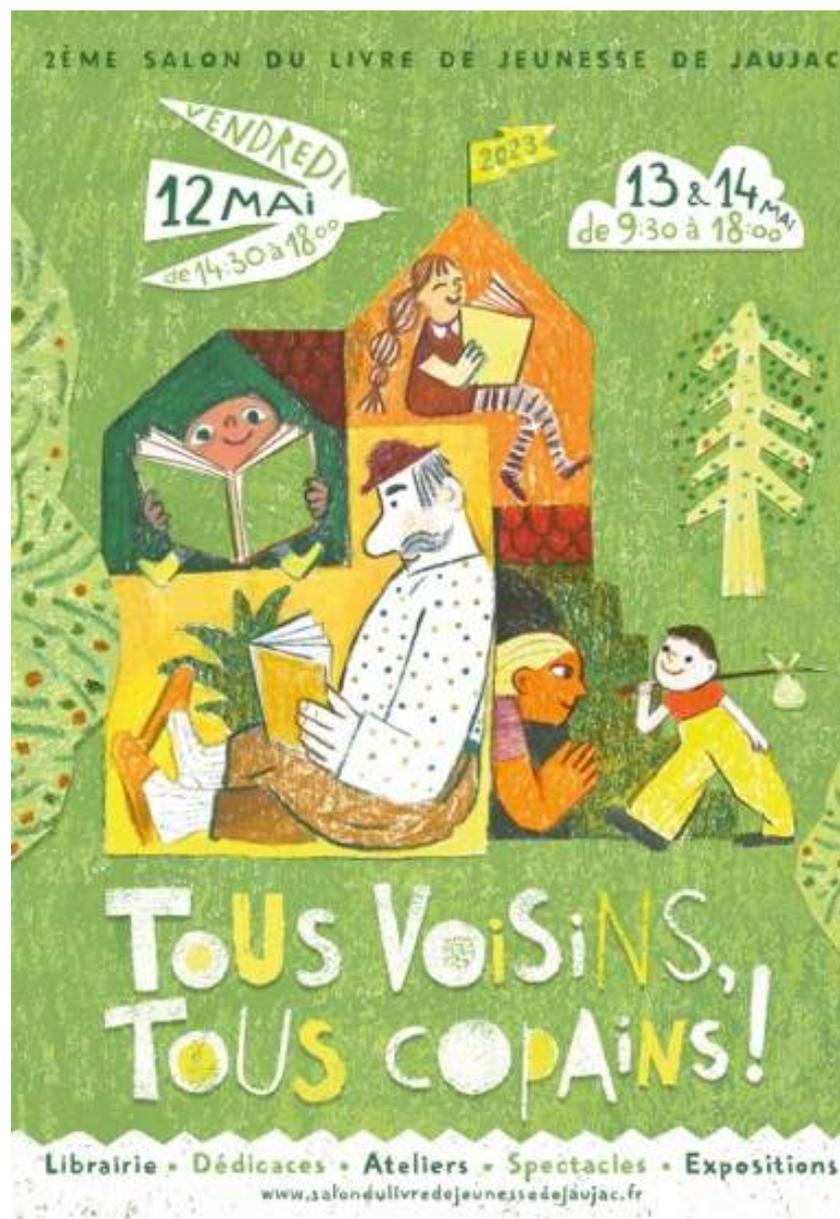
Thème en 2023 : TOUS COPAINS, TOUS VOISINS !

Une thématique qui regroupe différentes idées, le fait de bien s'entendre avec son voisin, de ne pas se replier sur soi, de ne pas avoir d'a priori concernant son voisin parce qu'il est différent, d'une manière plus générale le conflit russo-ukrainien.

Autour de ce thème va se déployer sur la Place du Champ de Mars un certain nombre d'ateliers, de spectacles, d'auteurs en dédicace :

- La librairie le Tiers Temps sera présente et proposera de très nombreux ouvrages jeunesse, mais pas que
- L'Atelier « Moi aussi je fais mon livre » atelier d'impression, de pliage et de reliure
- L'Atelier « La Chasse aux mots » atelier pour construire un récit à partir de mots cachés
- Des animations avec l'Association Lire et Faire Lire, lecture des ouvrages des auteurs invités
- Des animations avec le Collectif Torsion, L'histoire dont nous sommes
- Des animations avec l'Association MRAP, présentation, discussions
- Un Atelier libre d'illustration
- Un Atelier libre les mots fléchés, mots mêlés
- Le Stand des médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes Ardèche sources et Volcans
- Du Spectacle vivant (Les histoires contées de Valérie Béal)
- Et beaucoup de choses encore...

Programme à suivre sur <https://salondulivredejeunessedejaujac.fr>



DETAILS :

Où : sur la place du village

Quand : du 12 au 14 mai
vendredi à partir 14h30
samedi et dimanche dès 9h30
et tous les jours jusqu'à 18h30

Qui : tout le monde

Coût : c'est gratuit !

Quoi : découvrir des auteurs et des livres, se faire dédicacer un livre, fabriquer son propre livre, participer aux ateliers, écouter une conteuse, assister aux spectacles, se restaurer à la Terrasse du Festival...

Pour aider et pour s'informer : informations@salondulivredejeunessedejaujac.fr

Découvrez les auteurs et illustrateurs



Evelyne Mary

Evelyne Mary est une graveuse et illustratrice française. Elle a étudié à l'école Estienne de Paris, puis s'est installée dans le sud de l'Ardèche. Elle utilise des techniques d'estampe comme le point de sèche, la linogravure et la sérigraphie pour créer des images minimalistes et hautes en couleurs. Elle illustre alors autant pour des albums que pour des gravures seules ou affiches.



Géraldine Alibeau

Géraldine Alibeau est diplômée des Arts Décoratifs de Strasbourg. C'est en découvrant le travail de William Kentridge qui réalise des films d'animations au fusain qu'elle se lance dans l'animation. Elle réalisera alors deux courts films d'animations. Pour ses illustrations, elle travaille avec différentes techniques comme le collage, la couture, les feutres ou encore la céramique. Depuis 2001, elle publie des albums jeunesse qu'elle écrit et illustre elle-même.



Adrien ALBERT

Adrien Albert est auteur et illustrateur de nombreux albums jeunesse. Il a étudié les beaux-arts, pour ensuite s'intéresser au cinéma. Il réalise des illustrations pour la presse dans TeraEco et Libération. C'est en découvrant un lapin couronné dans un livre d'heures du Moyen Age qu'il publie son premier album Seigneur Lapin chez l'Ecole des loisirs. Il aime écrire des histoires poétiques et pleine de leçons de vies. Ses livres sont remplis d'énergie, de couleurs, d'amour et d'aventure.



Morgane de Cadier

Morgane de Cadier était passionnée par les histoires dès son plus jeune âge. Elle étudie le dessin à l'école Emile Cohl puis se remet rapidement à l'écriture. Elle tire son inspiration des livres de son enfance comme Claude Ponti, Beatrix Potter ou encore Maurice Sendak. Son premier album jeunesse Tout là-haut paraît en 2015.



Alice de Nussy

Alice de Nussy est autrice, graphiste, maquettiste et directrice artistique. Elle travaille dans l'édition depuis plus de 10 ans, ce qui lui permet pour ces albums de le visualiser directement en tant qu'objet en pensant à l'illustration qui pourrait accompagner ces textes. Dans ses albums les illustrations entrent en harmonie avec l'histoire pour apporter un regard singulier et enrichir les mots de l'autrice.



Julie Colombet

Julie Colombet est autrice et illustratrice jeunesse. Elle étudie aux beaux-arts à Saint-Etienne. Depuis 2009 elle écrit et illustre des histoires pour enfants. Les animaux prennent une place importante dans ses histoires. Elle leur fait vivre des situations ordinaires et légères en les humanisant. Elle publie son premier album L'éléphant et le poisson en 2010 aux éditions Petit Léopard.



Sandrine Bonini

Sandrine Bonini est diplômée des Arts décoratifs de Paris. Elle a travaillé dans le cinéma d'animation avant de se tourner vers l'illustration. Aujourd'hui, autrice et illustratrice, elle publie notamment chez Autrement Jeunesse, l'Ecole des loisirs, Sarbacane et chez les éditions Grasset Jeunesse. Son univers est rempli de poésie et d'aventure.



Benoît Charlat

Benoît Charlat a d'abord été graphiste et rédacteur dans la pub, il devient ensuite auteur pour les tout-petits. Il a publié une trentaine d'albums d'éveil pour les 0-3 ans, dans un style délicieusement comique et innocent. Chaque album commence par « Il était une fois » et se termine par une chute surprenante ou humoristique.



Jérôme Ruillier

Jérôme Ruillier est auteur et illustrateur. Il a étudié les Arts Décoratifs à Strasbourg. C'est un passionné d'alpinisme. Jérôme Ruillier a publié plusieurs albums remarquables pour la simplicité de son trait. Chacun de ses albums est une invitation à l'écoute et au partage pour nous aider à reconnaître les différences et dénoncer les exclusions.



Nathalie Somers

Après un début de carrière dans l'ingénierie, Nathalie Somers s'est reconvertie dans l'enseignement. Elle est aujourd'hui auteure de contes et d'histoires pour la jeunesse. Elle écrit également pour la presse jeunesse. Elle a publié une vingtaine de livres (dont la série « le roman des filles » chez Fleurus, vendues à plus de 100 000 exemplaires) et d'albums (dont « L'anniversaire du père Noël » aux 400 coups). Elle remporte de nombreux prix grâce à ses romans et albums.

L'atelier Passions croisées

L'atelier Passion croisées est né de la rencontre de deux artistes créateurs. Une créatrice, Elisabeth Roux, Jaujacquoise licière amoureuse de formes et d'harmonie, de couleurs créées et captées dans ses tapisseries, et Daniel Van Cutsem, Bruxellois d'origine, installé depuis 12 ans à Jaujac, un dessinateur qui œuvre dans le noir et blanc à l'encre de chine et qui, surtout, reproduit ses dessins en taille-douce.

Durant ses réguliers déplacements dans le centre du village et ses alentours, dans les calades entre les faysses entourées de végétation, Daniel Van Cutsem ne se lasse pas de contempler ces lieux. Il ressent le besoin de mémoriser ses émotions en laissant glisser sa plume encreée sur le papier. Si le dessin lui convient, il fait réaliser un cliché polymère pour ensuite le placer dans la presse typographique HEIDELBERG ancienne et imprimer des cartes postales sur du papier CONQUEROR ou des dessins encadrés sur du papier levé à la cuve et aquarellé.

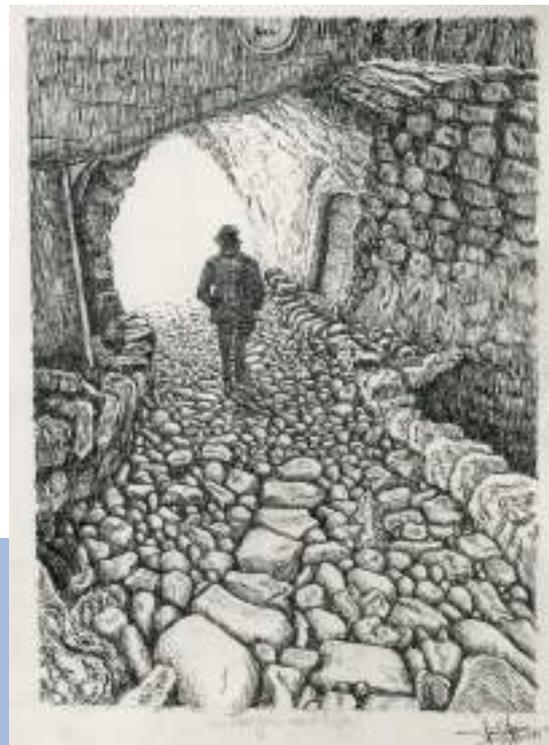
Avec ses dessins et ses cartes postales, il souhaite mettre en valeur le village où il a choisi de vivre. Des livres d'artistes naissent dans l'atelier tel que « Jaujac la Belle » aujourd'hui épuisé mais une nouvelle réédition est envisagée ou récemment « Goutes irisées de lumière », « Eclats » en complicité avec des poètes.

Il a participé à la mise en page et illustré de ses dessins, le livre de Raymond Constant « L'année du Lazare » et la plaquette récemment publiée « Flâneries dans Jaujac ».

Il vit des projets, continue à dessiner des endroits insolites, particuliers de Jaujac, édite des recueils de poésie illustrés par ses dessins ou gravures. Du côté gravure, il termine une série d'estampes intitulées « Lumières heureuses d'Ardèche ».

Visite de l'atelier et démonstrations d'impressions en taille-douce et typographique sur rendez-vous

25, Route de Largentière 07380 JAUJAC
d.vancutsem@orange.fr - 07 70 29 09 52



L'Atelier, c'est quoi ?



Originaire de Bruxelles, voilà 12 ans que Daniel Van Cutsem élit domicile à Jaujac dans la maison familiale depuis 3 générations de son épouse Elisabeth ROUX. Il l'appelle ma "thébaïde", installée dans la verdure, au bord du village.

Ils ont, dès leur installation, fait réaliser leur atelier en pin douglas par des artisans locaux. Ils l'ont appelé « Atelier Passions croisées ». Leur souhait étant de faire partager leurs passions et leur savoir-faire de pratiques de métiers anciens à travers des démonstrations, des visites d'atelier, des journées portes ouvertes, des expositions.

Elisabeth ROUX, exécute des tapisseries Haute-Lice sur métier à tisser d'après la technique des Gobelins. Elle anime toute l'année des stages d'initiation à la tapisserie pour débutants ou de perfectionnement.

Daniel VAN CUTSEM, dessine, grave le cuivre en utilisant toutes les techniques de la gravure en creux et imprime ensuite sur une presse taille-douce manuelle pour donner naissance à une estampe. Des démonstrations d'impression se font sur rendez-vous dans l'atelier. Une autre partie de l'atelier est réservée à la typographie. Composition de textes avec des caractères mobiles en plomb, HEIDELBERG. Depuis toujours, crayons, plumes diverses, pointes à graver sont ses outils pour s'exprimer, pour interpréter sa vision, son ressenti de la nature, des paysages, de la lumière, des œuvres créées par l'homme. Il pratique un artisanat d'art ancestral, la technique de la gravure en creux pour réaliser des estampes. Le dessin est incisé via une pointe ou l'eau-forte, les creux obtenus seront encrés, la surface nettoyée. Le dessin apparaîtra par gaufrage du papier humide lors du passage sous la presse taille-douce. Une estampe est née.

Manifestations Découverte
 Sports Partage Culture
 Extraordinaire Bien Créativité
 Solidarité
 Jeunesse Richesse Loisirs
 Bénévolat Expositions
 Echange Patrimoine



VIE ASSOCIATIVE

Le soutien aux associations renforcé

La contribution associative à la cohésion sociale est multiple. Les associations :

- Entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune ;
- Favorisent la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective ;
- Contribuent à faire de Jaujac un lieu où il fait bon vivre, animé, convivial, riche de possibilités, où chacun peut s'impliquer.

La Municipalité ayant bien conscience que les associations œuvrent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social dans notre village, a donc souhaité renforcer, cette année encore, son soutien financier.

Le Conseil municipal a délibéré de façon à augmenter fortement, et ce pour la 3ème année consécutive, l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions pour les associations jaujacquoises.

Ainsi, le montant des subventions aux associations est de 15 616€ pour l'année 2022, il était de 13 000 € pour l'année 2021.

Sans prendre en compte, bien entendu, d'autres avantages en nature : entretien du stade de football, locations de salles gratuites ou à tarif réduit, mise à disposition de personnel communal pour certains évènements, prêt de matériel...

15 616€
 De subventions
 aux associations

	Montant 2022 de la présente délibération	Subvention déjà allouée au cours de l'année 2022
Amicale des sapeurs-pompiers	150	
Amicale Laïque	600	
Amicale Laïque (Noël)	800	
Amicale Laïque (sortie patrimoine)		301
Amicale Laïque (sortie Montselgues)		1 125
Comité des Fêtes	400	
ADAPEI	100	
ADAPEI (Festival Musique et Handicap)		700
Déambull	200	
Dojo Jaujacquois	850	
Histoire et patrimoine	200	
Impromptu théâtre	300	
Impromptu théâtre – Festi-Comédies	1200	
Jaujac Boules	200	
Jaujac Boules (matériel initiation école)		820
Jaujac Sportif	200	
Tradéridéra	200	
Les Archers de JAUJAC	200	
Prévention routière Ardèche	100	
Le Rythme au corps	200	
Des chefs pour des enfants	150	
Ecole de cirque	300	
CETIAM	150	
Ecole de hand	150	
Badminton	150	
Comité des jeunes	200	
Les randonneurs Cévenols	200	
Gym Lou Chastel	300	
Aide aux sportifs		250
Prestation Déambull – Musique école		3 420
Prestation Déambull - Jeux		1 500
TOTAL	7 500	8 116
TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022		15 616

Le CETIAM

Pourquoi un Centre d'Etude d'Arts Martiaux ?

Ce centre a été créé pour permettre aux jeunes enfants, de 6 à 11 ans, de découvrir une philosophie martiale, à travers l'approche et l'étude de plusieurs disciplines dont, notamment, le Ninjutsu : l'Art des Ninjas. En utilisant le "Ninja" comme point central, il permet aux enfants d'apprendre à jardiner, à reconnaître certaines plantes et leurs vertus, à escalader, à respecter la Vie et tant d'autres choses encore...

Dans quel but ?

Faciliter et favoriser leur développement psychomoteur, pour une meilleure maîtrise de leur corps dans l'espace et dans le temps : ce n'est que lorsque l'esprit maîtrise le corps que l'enfant peut alors apprendre des techniques.



A travers les exercices de psychomotricité, il s'agit de leur permettre de cultiver leur confiance en soi et d'apprendre à gérer la peur, leurs peurs...

Les cours ont lieu tous les mercredis matin au Sportissage de 8H30 à 12H00 pour les 6-11 ans, au gymnase de Montpezat de 14H00 à 17H00 pour les 12 - 18 ans, et le samedi matin pour les adultes qui désirent apprendre l'auto-défense de 9H00 à 12H00.

Renseignements :
Elvis Goiffon 06 86 89 61 56
elvis.goiffon@gmail.com

Histoire et patrimoine de l'ancien mandement de Jaujac

HPAMJ a le vent en poupe.

Cette année 2023 a commencé sur les chapeaux de roues. Il faut dire que fin 2022 avait été déjà bien chargée.

L'Association vient de réaliser et éditer une plaquette de dessins : Flâneries dans Jaujac, en collaboration avec Ma Bastide. Elle vient d'être mise en vente au Tabac-Pressé de Jaujac, et auprès des membres du Bureau. Elle semble d'ores et déjà avoir du succès.

L'Association s'est lancée dans la création d'un site internet, mais se donne du temps pour le concevoir.

Les autres objectifs pour 2023, sont la poursuite de l'édition du bulletin d'information semestrielle l'ESCORNIFLAIRE fin juin et fin décembre (n°9 et 10). Il est envisagé de faire une compilation des dix premiers numéros début 2024.

L'Association travaille également depuis plus d'un an à l'écriture d'un livre sur l'histoire de l'église de Saint Louis située sur la commune de La Souche.

Il est projeté de faire une exposition de photos et de dessins.

Enfin une réflexion est entamée sur la façon d'intéresser ou d'impliquer les jeunes.

N'hésitez pas à rejoindre HPAMJ pour vivre de belles découvertes !



LE HANDBALL

Tous les mercredis, au Sportissage, c'est le RDV du baby-hand de 9h30-10h30 avec Emmanuel, l'entraîneur. C'est l'un des créneaux du Montpezat Handball Club dédié aux enfants de moins de 6 ans qui souhaitent découvrir le handball, grâce à des petits jeux ludiques. La présence d'un adulte est obligatoire pour accompagner l'enfant dans l'activité.

D'autres créneaux (baby, U9 et adultes loisirs) se déroulent au gymnase de Montpezat.

Pour plus d'infos (tarifs, horaires) contact par mail : montpezathandballclub@gmail.com



LES RANDONNEURS CÉVENOLS

L'association les Randonneurs Cévenols de Jaujac propose, depuis plus de 20 ans, différentes activités de randonnées pédestres de septembre à juin :

- Chaque lundi : une randonnée à la journée de plusieurs heures d'une quinzaine de kilomètres en moyenne et de 350m à 650m de dénivelé avec un arrêt pique-nique. Départ à 8 h 30 de la Place de la Poste à Jaujac.
- Chaque jeudi après-midi : une randonnée de quelques heures, d'une distance de 7 à 10 km et de 200m à 350m de dénivelé. Départ à 13h l'hiver, puis à 13 h 30 à compter du changement d'heure au printemps, de la Place de la Poste à Jaujac.

Co-voiturage assuré pour se rendre au point de départ de la randonnée.

Les dirigeants et les animateurs bénévoles assurent le bon fonctionnement du club dans un esprit de découverte et de partage tout en veillant à la sécurité des pratiquants.

Un programme mensuel est établi et envoyé à l'ensemble des adhérents : choix d'un itinéraire compatible avec chacun, distance, dénivelé, difficulté.



LES CÉVENOLS

Après deux ans d'activité réduite à cause de la pandémie, les membres de l'association des Aînés Ruraux de Jaujac « Les Cévenols », affiliés au niveau national à « Générations Mouvement », ont repris une activité presque normale.

Cela les lundis et jeudis à la salle de réunion située Place des Fabriciaïres (Route de La Souche).



Dégustation de galettes des rois à la fin de l'AG

Les adhérents pourront également retrouver les autres activités du club.

Progressivement seront rétablis goûters, repas et sorties qui agrémentaient diverses périodes de l'année.

« Les Cévenols » sont prêts à accueillir, sans limite d'âge (actuellement de 50 à 100 ans), les nouveaux adhérents, dans la salle qui porte désormais, depuis la dernière Assemblée générale, le nom de Simone MULOT, Présidente Fondatrice du Club.

Dans une atmosphère très conviviale, ils ont pu se retrouver et renouer les liens sociaux avec partenaires et adversaires pour reprendre les parties de cartes et de scrabble.

Pour certains, il s'agit tout simplement d'échanger des points de vue pour refaire notre monde ou parler de la pluie (qui nous a beaucoup manqué en ce début d'année) ou du beau temps (qui pendant plusieurs jours nous a fait croire que nous étions au printemps).



DÉAMBULL

Pleins de projets pour Déambull !

Voilà plus de 17 ans que l'association, qui a son siège à Jaujac, sillonne les routes pour animer la vie des petits et des grands avec ses ateliers musique, jeux et conte. Il y a aussi le tournoi interplanétaire de Mölkky (quilles finlandaises) qui est toujours très attendu et bien sûr les grands jeux en bois l'été sur la Place. Désormais les mercredis mensuels de jeux en famille ou entre amis se déroulant aux Cévenols, sont aussi agrémentés des bonnes crêpes de l'association « Roulez galettes » !

Les ateliers guitare collectifs du lundi permettent à des musiciens petits et grands de devenir de vrais virtuoses ! Les contes de « Pimprenelle au fil de soi » ravissent les petits bouts de crèches, écoles, bibliothèques... Et les interventions à l'école sont toujours très appréciées des élèves et des professeurs.

Déambull se diversifie aussi en proposant des ateliers de motricité à destination de tous les publics, que ce soit en structures ou lors d'événements tel que « La nuit du sport » ou « Café des familles ».

La grande nouveauté de 2023 sera l'ouverture de « La P'tite Bulle » à partir du 11 avril, à la salle voûtée de Prades. Un lieu convivial ouvert à tous avec des ateliers et des événements culturels.

L'association se revendique de l'économie sociale et solidaire et met en place des outils tels que la seconde vie des jeux, le prêt de jeux à petit prix, la culture à proximité, les partenariats, le dynamisme de la vie locale...

L'équipe de Déambull, qui se compose de 4 salariés et d'une dizaine de bénévoles actifs, aimerait accueillir d'autres bénévoles porteurs d'idées et de sens, que ce soit pour les activités itinérantes, le café asso « La P'tite Bulle », ou pour aider à des manifestations ponctuelles. Bienvenue à toutes et tous !

Contacts : 04 75 38 51 19, deambull@yahoo.fr, www.deambull.fr, FB : Asso Déambull



VIVARAIS BADMINTON

Le club Vivarais Badminton est heureux cette année d'avoir ouvert un créneau à la salle Sportissage.

Les enfants de 5 à 8 ans peuvent pratiquer cette activité le mercredi de 11h à 12h15, encadrée par Emmanuel Froc, qui était déjà intervenu à l'école pour faire découvrir différents sports.

Lors des séances, les jeunes pratiquent diverses activités : parcours de motricité, jeux d'adresse et de vitesse, situations de match... Une raquette a été offerte cette année aux nouveaux licenciés par le comité et certains jeunes ont participé également à leur premier tournoi en février au gymnase de Montpezat.

N'hésitez pas si vous êtes intéressés à vous renseigner au 0623465793



JAUJAC SPORTIF

Le club de football "JAUJAC SPORTIF" pour la saison actuelle a un effectif de 38 licenciés (joueurs/dirigeants).

La Fédération Française de Football vient de l'honorer récemment sous la forme d'une plaquette commémorative pour ses 75 ans d'existence ininterrompue (1946/2021)



BAZALT

Le collectif BaZalt propose depuis septembre dernier des ateliers de cirque menés par le circassien Stéphane Lafargue et quelques acolytes de l'Art d'en Faire. Ça se passe au Sportissage, les mardis soirs. C'est un projet qui, sous ses airs de cours du soir, a l'ambition de perdurer dans le temps afin d'accompagner les jeunes dans cette discipline et créer un tremplin pour les plus motivés. La pratique du cirque touche une large palette de disciplines (acrobatie, jonglage, équilibre, aérien, jeu théâtral et clownesque), fait appel à la persévérance, l'entraide et la créativité de chacun.

Au sein de BaZalt, il y a aussi Madame Bleu qui propose des ateliers réguliers d'anatomie en mouvement au Dojo, un dimanche par mois. Elle initie également un projet qui se déroulera cet été au cœur du Parc Naturel Régional : « Danser comme je marche » (programme à venir sur le facebook de BaZalt/TRACE).



Toujours autour de la danse, du Lindy Hop s'invite à Jaujac avec une pratique mensuelle tous les premiers dimanches du mois, organisée par BaZalt et quelques danseurs complices. Actuellement dans la salle du Presbytère et aux beaux jours sur la place de Jaujac. Venez voir et/ou danser, ça va swinguer !

Et le Camping-Art alors ? En ce début d'année, notre atelier artistique mobile est en goguette pour un projet autour des sorcières du Vivarais. Des Temps de Rencontres Artistiques, de Créativité et d'Exploration (les T.R.A.C.E.) seront proposés par les artistes du collectif BaZalt cet été à Montpezat-sous-Bauzon. Le Camping-Art reviendra à Jaujac à l'automne pour présenter sa création « SAGAE, le silence des sorcières ».

Retrouvez les dates des T.R.A.C.E. (ouverts à tous) sur le facebook de BaZalt/TRACE.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Jaujac cherche des repreneurs !

Après avoir repris le bureau en septembre 2019, l'équipe actuelle part vers de nouveaux projets.

Alors si vous souhaitez faire partie de cette folle aventure, si vous avez envie de faire bouger ce joli village, n'hésitez pas à reprendre les rênes du Comité des fêtes !

Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter sur la page Facebook du Comité des fêtes de Jaujac ou par mail à cdfjaujac@gmail.com



BOBINE & BARBOTINE

L'Association « Bobine et Barbotine » vous présente sa boutique à 2 pas de la Place de Jaujac. Venez découvrir des articles faits main : céramique, crochet, tissage, macramé, verre, zéro déchet... Vous trouverez également un coin fripes avec des vêtements de seconde main dans une démarche écologique.

Le projet associatif est de participer à la vie commerçante du village, de rencontrer les créateurs locaux et créer du lien entre eux.

N'hésitez pas à passer la porte de la boutique ! Ouverture : mardis (pendant les vacances scolaires), mercredis, samedis (ponctuellement).



TRANSITIONS

Des travaux de rénovation énergétique ?



Vous réfléchissez à des travaux de rénovation énergétique pour votre logement ?

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et la Mairie de Jaujac vous propose des permanences en Mairie.

C'est l'occasion pour les particuliers de se renseigner grâce à des conseils neutres, gratuits et indépendants, sur toutes les questions liées à la rénovation énergétique de l'habitat :

- conseils techniques ;
- travaux d'isolation ;
- choix de systèmes de chauffage ;
- aides financières...

Voici les sujets pouvant être abordés :

- Maîtrise de l'énergie (éclairage, équipements électriques, gestes économes) ;
- Habitat (rénovation performante, isolation thermique, chauffage, eau chaude sanitaire, aides financières...)
- Energies renouvelables (bois, solaire thermique, photovoltaïque, éolien, hydroélectricité).



Pour prendre RDV : 04 75 35 87 34
sud07@renofute.fr
www.alec07.org



PRÈS DE CHEZ VOUS,
DES CONSEILS SUR LA
RÉNOVATION ÉNERGIE

Gratuits, Neutres et Indépendants

Travaux d'isolation, choix du système de chauffage,
énergies renouvelables, aides financières...

PERMANENCES
Sur
ARDÈCHE DES SOURCES
ET VOLCANS

DES PARTENAIRES FINANCIERS



Un refuge LPO à La Bastide

Le 1er octobre, la Municipalité a lancé les premières opérations pour la création d'un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur le site de la Bastide. Lors de cette journée de nombreuses familles jaujaquoises accompagnées de bénévoles et salariés de la LPO ont pu découvrir le site, réfléchir à des projets de valorisation et d'aménagements et réaliser les premières installations.

La forte participation a permis la mise en place de nombreux équipements : un hôtel à insectes, des gîtes à chauves-souris et divers nichoirs à oiseaux qui sont tout de suite opérationnels et permettront de favoriser la diversité biologique du site.

Les aménagements vont se poursuivre puisqu'il est prévu un accompagnement des agents municipaux par la LPO afin de tout faire pour maintenir un espace naturel en bonne santé sur l'ensemble du domaine (gestion différenciée des espaces verts, valorisation du site, plantations, conservation des arbres morts, passage à petite faune...).



Il existe différents types de refuge LPO. Le site de La Bastide entre dans la catégorie des refuges Etablissement, qui permet d'impliquer l'ensemble des utilisateurs et occupants du lieu. Cela peut être le cas également pour une école, un EHPAD, un hôpital, un centre de loisirs, une structure d'accueil pour personnes handicapées... qui dispose d'un coin de nature. Dans de telles structures, créer un Refuge LPO conduit à agir pour la protection de la nature et implique les élèves, pensionnaires, patients pour leur permettre d'apprendre et comprendre l'importance de la biodiversité pour mieux la protéger.

Créer un Refuge LPO dans un établissement c'est :

- Améliorer le cadre de vie de l'établissement ;
- Renforcer le lien social entre les membres de l'établissement ;
- Créer un environnement sain, sans produits chimiques, protégeant la santé des utilisateurs ;
- Créer une zone refuge pour la biodiversité (aider les oiseaux en hiver, créer des sites de nidification ou de reproduction, planter des espèces indigènes, diversifier les milieux, créer une mare pédagogique...) ;
- Privilégier l'ouverture vers l'extérieur et échanger avec d'autres établissements.

D'autres actions sont à venir car un programme s'étalant sur 3 ans a été défini entre la Municipalité et la LPO. Des animations pour les enfants de l'école sont en cours de préparation et une journée d'inventaires et d'animations est programmée pour le samedi 13 mai. Cette journée du type « 24h naturalistes », dont le programme est en voie de finalisation, verra se dérouler des inventaires naturalistes sur le site (oiseaux, reptiles, amphibiens, chauves-souris, insectes, botaniques) et des animations à destination des habitants (stand d'information, ballade de découverte naturaliste...).

Si vous aussi vous souhaitez intégrer le programme des refuges LPO chez vous, vous pouvez trouver toutes les informations sur : <https://www.lpo.fr/>



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pas d'augmentation de tarifs sur la régie de l'eau potable et de l'assainissement

En France, les modalités de délivrance des services d'eau et d'assainissement sont mixtes, les régies publiques côtoyant des exploitants privés (les principaux étant Suez, Veolia ou encore la Saur) délégués par les collectivités pour assurer le service.

La gestion directe, comme pour Jaujac, pour la fourniture d'eau potable concerne seulement 42 % des habitants en France. Le taux est de 60 % des habitants pour l'assainissement.

Cela signifie que ce sont directement les élus et les services qui pilotent le captage, la production, la distribution, le raccordement des nouvelles habitations et la facturation de l'eau potable ainsi que l'entretien et le renouvellement de l'ensemble du réseau.

Si nous bénéficions aujourd'hui de la fourniture d'eau potable et d'un traitement de nos eaux usées, ce service n'est pas gratuit. Il fait l'objet d'une facturation aux usagers devant couvrir les frais liés à cette prestation de services, c'est-à-dire à la fois les frais de fonctionnement mais aussi l'amortissement des investissements passés ainsi que le financement des investissements actuels et futurs.

Les tarifs de l'eau et l'assainissement sont fixés par délibération du Conseil municipal. Les coûts dépendent des investissements nécessaires. Le but, pour la commune, étant de maintenir l'équilibre entre les dépenses et les recettes prescrit par l'article L 322-5 du code des communes.

Les tarifs n'ont pas été augmentés, cette année encore, malgré des travaux conséquents sur le réseau d'eau potable et d'assainissement du quartier des Sausses et à Laulagnet.



Détail du prix de l'eau à Jaujac :

Abonnement	EAU
Compteur 3 m ³	92.00 € H.T.
Compteur 5 m ³	132.00 € H.T.
Compteur 10 m ³	183.00 € H.T.
Le M ³	1.45 € H.T.

Détail du prix de l'assainissement :
1,05€ HT du m³

Eau : nous sommes confrontés à la gestion de la pénurie en période de sécheresse

L'année 2022 a été marquée par un stress hydrique sans précédent. Sécheresse et canicule ont donné un coup de chaud à de nombreuses communes qui ont dû batailler tout l'été pour gérer au mieux la ressource.

Le 23 août 2022, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, révélait que 117 communes étaient privées d'eau potable. Le 6 octobre 2022, 87 départements étaient toujours touchés par des restrictions de l'usage de l'eau, au-delà de la seule vigilance.

Partout en France, des communes ont été confrontées à des situations difficiles. En Ardèche, des communes ont été obligées d'avoir recours à des camions citernes pour transporter de l'eau potable avec plusieurs voyages quotidiens là où elle faisait défaut.

A Jaujac, la situation a été bien gérée, malgré quelques sueurs froides dues à une grosse casse au niveau de l'EHPAD, rapidement réparée.

L'eau est une des préoccupations principales de la Commune. L'équation s'avère d'autant plus difficile que les pénuries d'eau interviennent en pleine saison estivale tandis que la commune double voire triple sa population...

D'où la forte volonté de la Municipalité de gérer au mieux son patrimoine. Gouverner, c'est prévoir. Et c'est particulièrement vrai dans le domaine de l'eau ! La chasse aux fuites dans les 38km de canalisation est plus que jamais une priorité. Limiter les fuites en entretenant mieux les réseaux, c'est avoir plus de ressources utilisables.

Les experts considèrent qu'en milieu rural, 70% de rendement peut déjà constituer un rendement très honorable. A Jaujac, il est de 85%!

La Municipalité travaille en permanence sur 3 axes :

- Connaître son patrimoine : pour décider d'où et comment intervenir (linéaires de réseaux, dates de pose, matériaux... qui sont centralisés dans des systèmes d'information géographique) ;
- Détecter et réparer les fuites : lorsque le débit augmente subitement sur un secteur, il y a suspicion de fuite. A l'aide de techniques acoustiques ou simplement visuelles, les agents déclenchent rapidement des travaux de réparation. L'enjeu, pour le service de l'eau, est d'avoir accès aux moyens qui permettent de déployer cette chaîne de surveillance notamment grâce à des tournées de contrôles fréquentes et des moyens innovants de télégestion ;
- Remplacer les canalisations : lorsque des fuites à répétition se déclenchent sur le même tronçon, réparer ne suffit plus. Il faut alors renouveler les canalisations de façon ciblée.

Alors oui, quand on change des canalisations, on fait des trous dans les routes, il faut changer son itinéraire, il y a un peu d'attente... Mais c'est plus que jamais nécessaire.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA RÉGIE DE L'EAU POTABLE DE JAUJAC

5

LE NOMBRE DE SOURCES UTILISÉES À JAUJAC POUR FOURNIR DE L'EAU POTABLE AUX HABITANTS

7

LE NOMBRE DE RESERVOIRS

775 M3

LE VOLUME TOTAL DES RESERVOIRS

37,8 KM

LA LONGUEUR DU RÉSEAU D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

924

LE NOMBRE D'ABONNÉS À LA RÉGIE

53 015 M3

LA CONSOMMATION TOTALE FACTURÉE

116 L/J

LE RATIO MOYEN DE CONSOMMATION PAR HABITANT ET PAR JOUR

X2

LA DISTRIBUTION D'EAU AU PIC ESTIVAL PAR RAPPORT À LA BASSE SAISON



RENDEMENT DES RESEAUX*



*Rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.
Plus le rendement est élevé, moins les pertes par fuites sont importantes. Les prélèvements sur la ressource en sont d'autant diminués.

Les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement aux Sausses et l'interconnexion avec la régie de Prades en cours de finalisation

Les Sausses - Phase 2

Cette nouvelle phase de travaux fait suite à celle réalisée un an plus tôt entre la rue René Cassin (lotissement des Sausses) et le Chemin des Chênes qui consistait à créer un nouveau surpresseur pris sur l'UDI du Peschier et de ce fait, alimenter 49 nouveaux abonnés initialement alimentés par l'UDI de Péreyres.

La phase 2, entièrement réalisée aujourd'hui, consistait à :

- Remplacer les réseaux humides d'eau usée en béton par du PVC et d'eau potable en fonte sur le secteur allant du Chemin des Chênes jusqu'au croisement avec la route de St-Cirgues-de-Prades (RD 323) ;
- Remplacer le réseau d'eau potable jusqu'à Laulagnet : en fonte depuis l'extrémité du Chemin des Sausses jusqu'au Chemin de Laulagnet puis en PEHD (plastique) dans le chemin en terre jusqu'au hameau ;
- Installer un nouveau poteau de défense contre l'incendie.



En attendant la suite des travaux prévus sur le Chemin des Sausses (enfouissement des réseaux secs (électriques, télécom et éclairage public), création d'un cheminement piéton et goudronnage de la voirie en enrobé), les tranchées réalisées ont été recouvertes d'une imprégnation gravillonnée d'attente.

Interconnexion avec la commune de Prades à Laulagnet



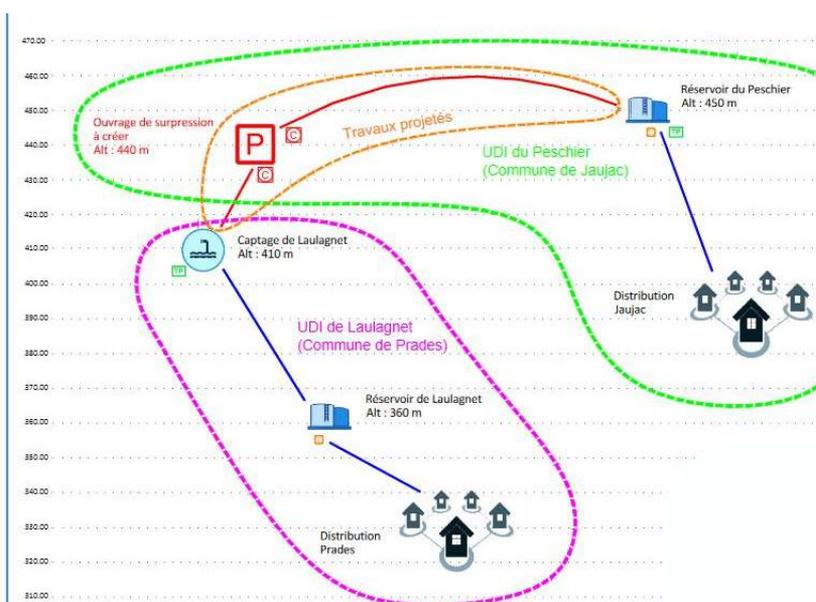
Afin de sécuriser sa ressource en eau potable sur l'UDI du Peschier en période estivale, la commune a entrepris :

- La création d'un réseau en surpression en PEHD jusqu'au réservoir du Peschier (1350ml) :
 - 450 ml sous route départementale ;
 - 300 ml sous voie communale ;
 - 600 ml sous piste communale.
- La réalisation d'un bâtiment surpresseur équipé d'un réservoir de 11m³ et d'une pompe de refoulement assurant la liaison avec l'UDI du Peschier sur 1,35 km ;
- L'installation d'une pompe immergée dans le captage de Prades alimentant le bassin suscité ;
- La mise en place d'une télégestion et d'une télalarme pour automatiser le fonctionnement des pompes en fonction du besoin en ressource.

Cette interconnexion a été rendue possible grâce à l'accord donné par la Mairie de Prades que nous remercions. Elle fait l'objet d'un engagement formel avec les Services de l'Etat pour une mise en service fin juin 2023. Grâce à la présentation de ce projet, les restrictions d'urbanisme étatiques qui existaient depuis plusieurs 2017 ont pu être levées en mars 2022.

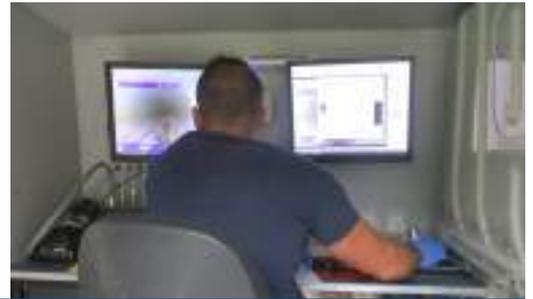
Le coût estimatif des travaux est de 273 090€ HT.

Schéma de principe : Interconnexion des Unités de Distribution (UDI) de Laulagnet (Commune de Prades) et du Peschier (Commune de Jaujac)





Réfection du réseau d'eau et d'assainissement au Quartier des Sausses



Contrôle préalable des réseaux avant mise en service avec un robot



Refonte des réseaux sous la route de St-Cirgues-de-Prades (RD 323) vers Laulagnet

Pose des tuyaux PEHD sur le chemin du Peschier



Imprégnation gravillonnée provisoire au Quartier des Sausses

Goudronnage en enrobé RD 323



Construction du surpresseur



TRAVAUX

De la verdure au parking du Sportissage

Nous vous avons présenté le projet important de requalification du parking de l'Espace Sportissage en mai 2021 et de l'enfouissement des réseaux électriques sur la RD 5.

Commencés en février 2022, les travaux de terrassement, les réseaux secs et humides, les aménagements de surface comme le jardin, les places de stationnement, la zone de circulation des voitures et piétons ainsi que le mobilier urbain étaient terminés en juillet dernier.

L'engazonnement des différents espaces fut réalisé en octobre.

Il ne restait plus qu'à planter la vingtaine d'arbres et les centaines de végétaux de petites tailles dans les emplacements dédiés (jardins et noues). En décembre dernier, l'entreprise Plancher est venue réaliser le volet verdure tant attendu pour donner toute la dimension souhaitée à ce beau projet. Les arbres n'ont pas encore feuillé mais cela ne devrait plus tarder.

La Mairie se tient à la disposition des Jaujacquois curieux qui voudraient en savoir plus sur les différentes essences plantées.

Tout proche de là, sur la RD 5 et la rue Dubois-Maurin, les câbles aériens d'électricité 20 000 V, 380 V, l'éclairage public ainsi que le téléphone ont été déposés suite à des opérations délicates de basculements sur les réseaux précédemment enfouis à l'aide des groupes électrogènes d'Enedis. Les poteaux nus ont été démontés afin de libérer l'espace visuel, en particulier sur le Chastelas. Cette opération a été réalisée mi-avril par le Syndicat des Energies de l'Ardèche (SDE) (cf article dédié p52).

Bientôt, le cheminement piétons et l'aménagement de la rue Dubois-Maurin...

On voit bien ici, pour illustrer ce propos, que certains projets communaux, de par leur diversité et complexité, prennent du temps à se réaliser, suite à des étapes incontournables et chronologiques qui s'imposent à nous (études, contractuelles, financières et techniques).

Il faut alors être patient et ne jamais perdre de vue l'atteinte du projet final qu'on s'est fixé.

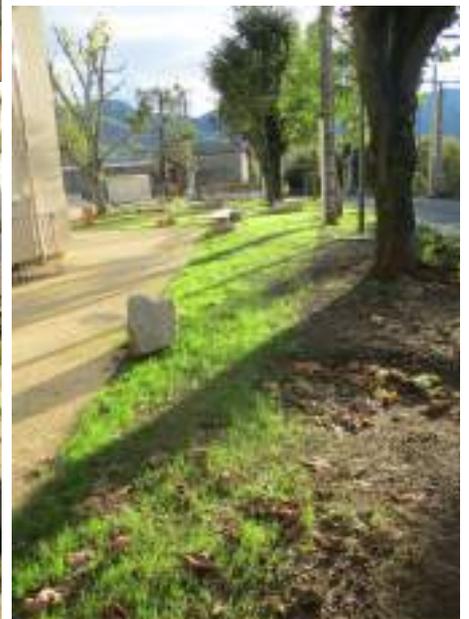


Préparation du sol pour les plantations et ensemencements



Plantation des cépées

Plantation des végétaux



Démarrage de la pelouse



Plantation de la noue : arbres (cépées d'aulnes glutineux) et végétaux

La rénovation d'une portion des Calades du Chastelas

Le lieu

En passant par le quartier du Chastelas, on foule les pierres qui évoquent la mémoire de Jaujac.

Il s'agit de son plus vieux quartier, qui s'étage sur la colline au-dessus de la rive gauche du Lignon, avec ses rues tortueuses, ses calades, ses faïsses, ses vieilles maisons restaurées, et son reste de tour médiévale.



Outre son intérêt patrimonial par la présence des vestiges du plus vieux des châteaux de Jaujac, le site de la tour du Chastelas offre également un excellent point de vue sur le village et les paysages qui l'entourent dont le château de Rochemure, le cône égueulé du volcan de Jaujac, et le massif du Tanargue.

Le projet

Afin de proposer un espace public de qualité, à la mesure du patrimoine vernaculaire du Chastelas, la Municipalité a souhaité rénover une première partie des calades en pierres sèches, dans les règles de l'art.

C'est l'entreprise spécialisée "De pierres et de bois" qui a effectué les travaux. Ils consistaient en la rénovation de la calade d'accès au belvédère du Donjon (surface de 100m²), la reprise d'un mur en partie haute, la création d'une calade au niveau du belvédère (surface de 155m²).

La pose des pierres s'est faite sur un lit de sable et de chaux, avec des pierres de grès d'Ardèche.

Les éléments financiers de la 1ère tranche

Les travaux ont coûté 59 407€ HT. Ils ont été subventionnés par le Département pour 20 000€ et par le dispositif Coup de Pouce Pierres sèches mis en place par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche et financé par la Région pour 20 000€.



La pierre sèche, c'est quoi ?



Sentier caladé, ruelle pavée, terrasses, béalières irriguant les châtaigneraies... la pierre sèche fait partie du patrimoine culturel de l'Ardèche et témoigne d'un savoir-faire ancestral. Il s'agit de choisir puis d'agencer des pierres sans utiliser aucun autre matériau. Les structures en pierre sèche sont réalisées en parfaite harmonie avec l'environnement à partir des matériaux locaux.

Les murets de pierre accumulent la chaleur solaire pendant la journée et la restituent pendant la nuit, favorisant la croissance et le développement des plantes. Plus la planche est étroite, plus la terre et l'air ambiant se réchauffent, atout non négligeable pour l'agriculture de haute montagne. Cette technique évite aussi le ruissellement des eaux de pluies, freine l'érosion des sols et favorise une meilleure infiltration de l'eau de pluie indispensable aux cultures.

Aujourd'hui, ces constructions font face à l'abandon et risquent de disparaître de nos paysages.

Depuis une trentaine d'années, la pierre sèche et les patrimoines qui y sont attachés ont acquis une juste reconnaissance institutionnelle qui a notamment abouti à la création d'un Certificat de Capacité Professionnelle (CCP) « ouvrier qualifié de la pierre sèche ». La technique de la construction en pierre-sèche est un patrimoine immatériel reconnu par l'UNESCO et c'est aussi l'identité des Monts d'Ardèche.





Démontage du vieux mur de soutènement du passage de l'ancienne calade et creusement du talus



Gestion des angles



Construction du nouveau mur de soutènement



Décassement de la calade et installation des têtes de marches



Approvisionnement délicat !



Réalisation de la calade et des ses marches



Vue sur la calade d'en haut



Vue des calades depuis le Donjon



Réalisation du blason



L'aménagement du Quartier des Sausses : réseaux d'eau et d'assainissement, enfouissement des réseaux secs, cheminement piéton et réfection de chaussée



Cela avait été annoncé durant la campagne électorale : la Municipalité souhaitait aménager le Quartier des Sausses.

La VC2 - Route des Sausses - est une route communale fortement utilisée. Cette voie dessert de nombreux équipements publics : l'EHPAD, l'école publique, le Château de Castrevieille (salle des fêtes, gîtes communaux, cantine scolaire, logements municipaux), le plateau multi-sports, le parc Marie Sauzet, la Maison du Parc Naturel des Monts d'Ardèche...

De nombreux piétons y circulent. Il convenait donc d'y sécuriser les mobilités en créant un cheminement doux. Par ailleurs, ce quartier a toujours posé de graves problèmes de gestion des eaux pluviales. A titre d'exemple, lors des intempéries du 3 octobre 2021, une partie importante du revêtement de la chaussée a été emportée.

Photos des travaux eau et assainissement



Une première partie des travaux a été réalisée sur le réseau pluvial, d'eau et d'assainissement entre 2021 et 2022 en deux phases (la dernière en 2022 s'étala du Chemin des Chênes jusqu'au croisement avec la route de Saint-Cirgues-de-Prades) (voir article dédié). Il s'agissait d'une réfection totale des réseaux eau et assainissement, des ouvrages cadres pour les traversées pluviales, et de reprendre des tuyaux en posant des plus larges pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales. Après, la chaussée a été reprise de manière temporaire en attendant l'enfouissement des réseaux secs.



Les riverains du côté nord de la chaussée ont été conviés à une réunion publique en décembre 2021 afin de leur présenter la suite du projet et de les solliciter pour la vente de foncier à la Commune. Un accord financier a été trouvé pour l'acquisition de bandes de terrains à un coût raisonnable, mis à part 2 propriétaires qui ont refusé. En contrepartie, l'enfouissement des réseaux secs a été acté par la Municipalité sur tout le linéaire (électrique, éclairage public, télécom et fibre). Ces travaux d'enfouissement ont débuté mi avril.



La Municipalité continuera ensuite les travaux sur ce secteur :

- L'amélioration de la récupération des eaux pluviales, dans la limite de ce qu'il sera possible de réaliser en partenariat avec les riverains ;
- La reprise de la chaussée en enrobé, sans agrandissement important pour limiter les vitesses de circulation ;
- La création d'un cheminement piéton de 820 mètres linéaires, notamment sur des bandes de propriétés actuellement privées, d'un à trois mètres, en fonction des possibilités.



Les coûts :

- Sécurisation de la 2ème partie du réseau eau potable et du réseau assainissement, et création d'un nouveau réseau d'écoulement des eaux pluviales : 198 000€ HT ;
- Enfouissement des réseaux secs en partenariat avec le SDE 07 : 355 000€ HT dont 99 166€ HT à la charge de la Commune ;
- Réfection de la chaussée en enrobé : environ 60 000€ HT ;
- Création d'un cheminement piéton et d'un parking au city stade estimé à 250 000€ HT.

Plan de l'enfouissement des réseaux secs :

- Réseaux BT et Télécom en souterrain
- Réseau éclairage public en souterrain
- Réseau à déposer



Détail du coût de l'enfouissement des réseaux secs :

- Electricité : 270 000€ TTC dont 56 250€ TTC à la charge de la commune
- Eclairage public : 40 000€ TTC dont 16 666€ TTC à la charge de la commune (avec des nouveaux candélabres)
- Télécom (fibre incluse) : 45 000€ TTC dont 26 250 € TTC à charge de la commune.



Plan projeté du cheminement piéton :



Réhabilitation des routes communales : Impasse de la Bastide et le Monteil



TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Impasse de la Bastide
Du 14 au 16 septembre 2022

Pour information, la route ne sera pas fermée à la circulation



Au mois de septembre, la Municipalité, en partenariat avec la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, a lancé son programme annuel de réhabilitation des routes communales.

L'entretien des routes communales est une des priorités de la municipalité. Il ne s'agit pas d'une mince affaire puisque la Commune compte 48 km de voirie communale.

Cet entretien représente donc une part importante du budget d'investissement. Certains travaux sont réalisés en régie par le personnel communal (fauchage des bas-côtés, curage des fossés, reprise de murs de soutènement, déneigement éventuel...) et d'autres sont effectués chaque année par des entreprises locales. C'est notamment le cas pour les interventions sur le revêtement de la chaussée.

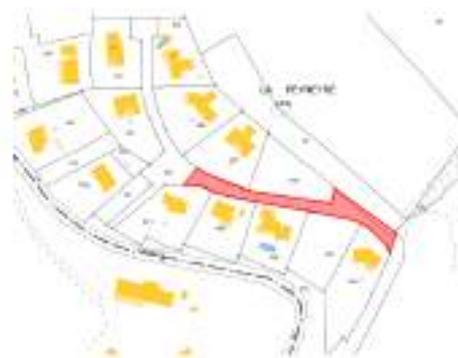
L'entreprise COLAS, entreprise retenue par la Communauté de communes, a engagé le goudronnage des routes de l'Impasse de la Bastide (partie amont) et l'ensemble de la voirie montant au Monteil. La route du Monteil a été fermée à la circulation de 8h15/8h30 jusqu'à 17h les jours de travaux.

Les financements ont été pris en charge de manière équivalente entre la Commune et la Communauté de communes. Dans le détail, les coûts sont les suivants :

- La réfection de la partie amont de l'Impasse de la Bastide pour un montant de 16 051€ HT ;
- La réfection du Chemin du Monteil pour un montant de 38 779,50€ HT ;
- Soit un total de travaux de 54 830€ HT.

Impasse de la Bastide

Les travaux consistaient en la reprise de la première partie de la voie sur une surface de 650m² avec scarification de l'existant et revêtement en bicouche. Et également la mise à la côte d'environ 20 ouvrages (grilles d'écoulement des eaux pluviales, regards d'assainissement...).



Avant / Après





Le chemin d'accès au Monteil

Les travaux consistaient en la purge des zones déformées par les racines (4x30 mètres linéaires), et à la reprise de la voie sur une largeur moyenne de 2,20m pour une longueur totale en enrobé de 680 mètres linéaires.



Le final des travaux d'enfouissement des réseaux le long de la RD5

En partenariat avec le Syndicat des Energies de l'Ardèche (SDE 07), la Commune a enfoui les réseaux secs de la Place Saint Bonnet, jusqu'aux limites communales avec Fabras. L'éclairage de la venelle du Sportissage au Chemin de Bardine a également été effectué.

Les réseaux aériens constituent une pollution visuelle, avec leurs lots de poteaux en ciment et fils inesthétiques. La mise en valeur du cadre de vie étant une préoccupation majeure du Conseil municipal, c'est naturellement que sont menés depuis des années ce type de « travaux d'effacements ».



L'enfouissement consiste en la mise en souterrain des réseaux aériens existants :

- Les réseaux électriques;
- Les réseaux téléphoniques et fibre ;
- Les réseaux d'éclairage public, avec un renouvellement des candélabres.

Au premier trimestre de l'année 2023, les équipes d'Enedis et du SDE 07 ont procédé au basculement des lignes aériennes sur celles enfouies. Ces opérations lourdes sur le plan de la sécurité du réseau et des intervenants ont mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles à l'instar des 4 groupes électrogènes de 400 kW répartis sur le territoire de Fabras et Jaujac.

L'opération la plus spectaculaire a été le déplacement de la ligne 20 kV qui traverse le Lignon au niveau de Sportissage. Dans ce secteur, il ne restera qu'un seul pylône neuf supportant la totalité des lignes qui plongent dans la vallée.



Sensibles aussi sont les raccordements des câbles triphasés 20kV en pleine tranchée qui nécessitent une succession d'opérations rigoureuses.

Il faut couper et raccorder chaque câble, l'emballoter avec du scotch et l'injecter avec une résine qui va polymériser autour le rendant étanche à l'eau.

Ces travaux participent également, outre à l'embellissement et à la mise en valeur du village :

- Au renforcement des réseaux ;
- Aux économies d'énergies (utilisation de la technologie LED moins consommatrice pour les luminaires) ;
- Et ils améliorent la sécurité du réseau, du matériel et des hommes contre les intempéries.



L'ultime opération a consisté à démanteler les anciens poteaux mi-avril pour le plaisir des yeux et du paysage.

Le plan de financement est le suivant :



Phase 1 :

- Réseau électrique : 52 000€ dont 0€ Commune ;
- Infrastructure d'éclairage public : 16 000€ dont 8 000€ Commune ;
- Infrastructure téléphone : 11 000€ dont 5 000€ Commune.

Phase 2 :

- Réseau électrique : 405 000€ dont 100 000€ Commune (10 000€/an sur 5 ans en prêt à taux 0)
- Eclairage public : 43 000€ dont 22 000€ Commune
- Infrastructure Téléphone : 31 000€ dont 17 000€ Commune.



Maintenant que l'enfouissement est terminé, nous allons pouvoir commencer la mise en œuvre d'un cheminement piéton.

Il est en effet prévu de poursuivre la voie douce de Fabras dans les prochains mois.

Réfection d'un mur de soutènement à la Turbine

Suite à l'effondrement très récent d'une mur de soutènement, les employés communaux ont procédé à sa réfection sur la route menant à la Turbine.

L'accès délicat à la mini pelle a été rendu possible après le déversement de plusieurs camions de terre en contrebas. Le terrassement des fondations s'est réalisé en deux parties dû à la présence centrale d'un rocher. Les rochers ont été perforés afin de planter des fers à béton pour ancrer le mur.

Après le coulage des fondations, le bâtissage du mur en pierres maçonnées a pu commencer.

La Municipalité a profité de cette reprise du mur pour l'implanter de manière décalée, de façon à permettre de créer une nouvelle zone de croisement qui favorisera la circulation sur une portion plutôt étroite de la route.



Réalisation d'aires pour les containers d'ordures ménagères

Aire de la Bastide

Les services techniques municipaux ont mené à bien la réalisation de deux grandes aires pour containers :

- La première à l'intersection de la route départementale n°5 et du Centre de La bastide, sur la Route de Largentière ;
- La deuxième à l'angle de la route départementale n°19 et de la colonie de Bobigny.

L'aire à l'extérieur de la Bastide accueille 6 containers jaunes/verts, un container à papier et un container à verre. Compte-tenu de sa situation à l'extérieur du centre, elle est ouverte au public.

L'aire située vers la colonie a pu être positionnée grâce à l'accord du propriétaire du gîte le Caveau. Elle accueillera très prochainement 6 containers jaunes/verts, un container à papier et un container à verre. Au-delà du service rendu aux riverains, l'accès sera considérablement facilité et sécurisé.

Après terrassement, coulage de dalles, bâtissage des murs en aggloméré et en pierre, bétonnage des arases, crépissage intérieur et extérieur des murs, scellement des supports de potelets, pose des potelets et barrières bois, ce fut la fin du chantier !

Suite à la création d'une aire à Sportissage, ce sont les 2èmes et 3èmes stations de grande capacité réalisées par la Commune.



Aire du Caveau



L'élagage du platane de la Place St Bonnet

Mené par un prestataire externe, l'élagage du platane Place Saint Bonnet apporte un véritable puits de lumière dans le quartier.

Il en avait bien besoin !



L'entretien régulier des routes communales

En prévision des intempéries de la fin de l'automne et du début de l'hiver, les services techniques communaux ont entrepris de grosses opérations.

Il s'agissait du traditionnel débroussaillage / curage des fossés !

Pas une mince affaire au regard de la longueur des routes communales...



Le remontage d'un mur à Laulagnet

Suite à des intempéries, un mur de soutènement communal s'est effondré sur plusieurs mètres au Quartier de Laulagnet.

Les services techniques ont assuré sa réfection de manière traditionnelle



L'installation d'un abri vélo au parking du Sportissage



Dans le cadre du dispositif "Pass territoire 2021", le Conseil départemental de l'Ardèche a mis à la disposition de la Commune un abri vélo.

Il a été installé par les services techniques municipaux au Parking du Sportissage, à proximité immédiate des salles de sport.

Cet abri vélo est de couleur châtaigne, fabriqué par des artisans d'art, et adapté à son site.



Il est de la plus grande utilité à un moment où la commune vient d'être labellisée « Accueil vélo ». Le label Accueil Vélo permet aux cyclotouristes d'identifier les établissements et lieux propices au cyclotourisme. Il s'agit d'un label national, garantie d'un accueil adapté.

La Commune a par ailleurs récemment installé une vingtaine d'arceaux vélos dans le centre-bourg (voir journal municipal précédent).

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle !

Comme le dit la chanson :

*"Les feuilles mortes se ramassent à la pelle,
Les souvenirs et les regrets aussi
Et le vent du nord les emporte
Dans la nuit froide de l'oubli."*

Pour les employés municipaux, l'automne est synonyme de ramassage de beaucoup de feuilles dans tout le village !



La rénovation du logement du CCAS

Au mois de novembre, le service technique a procédé à la rénovation partielle du logement appartenant au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il faut savoir que c'est en très grande partie la location de ce logement qui alimente le budget du CCAS.

Les travaux ont consisté notamment :

- Au remplacement de l'évier ;
- Au remplacement des prises de courant ;
- A l'isolation d'un mur ;
- Mise en place d'une porte condamnant un accès ;
- Peinture générale du logement.



De nouvelles illuminations et décors de Noël

Cette année, bien avant la période des fêtes, la Mairie avait fait l'acquisition de nouvelles illuminations de Noël en technologie LED, plus économe en énergie.

Ces nouvelles acquisitions se composaient notamment de traversées de rues (Terras, Chambon... en nouveautés), des motifs sur poteaux pour lampadaires, et des boules ou bâtons lumineux pour orner la Place du Champ de Mars et la Place St Bonnet.

Le mois de décembre a vu la traditionnelle mise en place des décorations de Noël, par les employés municipaux. En amont, le service technique avait réalisé des personnages à disposer sur la Place.

Certains commerçants et particuliers avaient également décoré leurs vitrines, façades ou devants de porte. Nous les en remercions chaleureusement.



De nouveaux bancs et poubelles sur la Place

Depuis le début du mois de mars, une dizaine de bancs publics ont été installés sur la Place du Champ de Mars. Un investissement municipal pour améliorer le cadre de vie et mettre encore davantage en valeur notre célèbre Place.

4 nouvelles poubelles ont été également installées.

Une grande attention a été portée à l'esthétisme, à la solidité, aux matériaux utilisés et au confort.



L'installation de totems de signalétique

Au début du mois de mars, la Municipalité a installé 7 totems de signalétique dans le centre-bourg de Jaujac :

- Place du Champ de Mars
- Place de la Poste
- Parking de Castrevieille
- Parking des Fabricaires
- Parking du Sportissage
- Parking du PNR
- Parking Seroul.



Ces totems permettent de se repérer dans le village grâce à une carte et le nom du lieu où se situe le totem.

Ils sont fabriqués en acier thermolaqué, d'une taille de 230x120cm avec un pli en partie basse pour la fixation au sol. Le nom du lieu et de la Commune est réalisé en découpe traversante, le blason en inclusion par vitrification.

La forme des totems a été dessinée par les conseillers municipaux. Vous reconnaîtrez en partie haute, le relief jaujacquois !



VIE QUOTIDIENNE

Commémoration du 11 novembre devant le Monument aux Morts

Avec un public nombreux, nous avons célébré le 11 novembre, le 104ème anniversaire de l'armistice de 1918, commémoration de la Victoire et de la Paix et hommage à tous les "Morts pour la France".

L'hommage aux morts a été rendu à travers la Sonnerie aux Morts, un dépôt de gerbe au Monument du Souvenir par les élus présents et s'en est suivie la Marseillaise.

Commémorer ensemble, c'est arracher à l'oubli les leçons du passé et construire l'avenir.

Élus, anciens combattants, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers, enseignants, parents et enfants, citoyens... chacun à notre manière nous sommes les gardiens du souvenir de celles et ceux qui ont lutté pour la liberté.

Continuons inlassablement de le préserver et de le transmettre aux jeunes générations.



Visite de la Maison France Services



Le lundi 10 octobre, une délégation du Conseil municipal a pu visiter les locaux de la nouvelle Maison France Services lors des journées portes ouvertes.

L'objectif de cet événement est de faire connaître la diversité des services proposés au sein de France Services labellisé depuis le début de l'année 2022. Afin de répondre aux enjeux d'accès aux services, la Municipalité avait en effet sollicité la Préfecture et le Groupe La Poste afin de labelliser le Bureau de Poste de Jaujac en Maison France Services.

Concrètement, avec un agent supplémentaire, le bureau de Jaujac propose une aide dans les démarches relevant de divers organismes. Il s'agit de permettre aux usagers de réaliser les principales démarches administratives du quotidien, dans un lieu unique de proximité, en particulier dans une zone rurale.

Merci à toute l'équipe des salariés de La Poste pour la visite, ce sont près de 500 démarches qui ont été accompagnées en quelques mois à Jaujac.

N'hésitez pas à vous y rendre pour être accompagné dans différentes démarches concernant neuf opérateurs nationaux : Pôle Emploi, Assurance retraite, CAF, MSA, Assurance Maladie, Finances publiques...

J'ai un chien ou un chat, je m'en occupe !

Les agents municipaux qui assurent la propreté procèdent au nettoyage de l'ensemble du domaine public.

Malgré cet important travail, notre village, pour être propre et agréable à vivre, doit être respecté par tous.

Le temps consacré à faire disparaître les traces des incivilités représente malheureusement une part importante du travail des agents.

Au premier rang de ces incivilités, les déjections canines.

Pour endiguer ce fléau, il suffit de ramasser ! Un geste simple qui fait appel au bon sens.

Par égard pour les agents chargés de l'entretien de nos espaces, par égard pour les enfants qui jouent sur le domaine public, par égard pour tous, chaque propriétaire de chien a le devoir de ramasser les déjections canines sur les trottoirs et dans tous les espaces publics.

Sur le domaine public, les chiens doivent être tenus en laisse et les chiens errants sont interdits sous peine d'être conduits à la fourrière sans délai par la Gendarmerie.



Inauguration du Centre d'hébergement touristique de la Bastide



Le samedi 7 janvier, la Municipalité de Jaujac a organisé deux événements qui n'avaient pas pu se tenir à cause de l'épidémie de Covid : l'inauguration du Centre d'hébergement touristique de la Bastide et la première cérémonie de vœux de la mandature.

Concernant l'inauguration de la Bastide, en amont de la matinée, une soixantaine d'habitants s'étaient inscrits pour une visite guidée des locaux. Les élus se sont chargés de la visite guidée, pendant près d'une heure.

Puis est venue l'heure plus officielle de l'inauguration... En présence de Mathieu Darnaud, Sénateur ; Brigitte Bauland, suppléante du Député ; Jean-Yves Meyer, Conseiller départemental délégué en charge du tourisme et Président de l'ADT ; Bernadette Roche et Jérôme Dalverny, Conseillers départementaux du canton ; Fabien Darne, Inspecteur de l'Education Nationale ; Cédric d'Império, Président de la Communauté de communes ; Dominique Allix, Président du PNR ; de nombreux élus des communes voisines... Sans oublier bien entendu René Souléiac, ancien Maire, qui a lancé le projet sous la précédente municipalité.



La Maire de la Commune, Marion Houetz, a procédé à la traditionnelle coupure du ruban d'inauguration.

Elle est ensuite revenue longuement dans son discours (voir ci-contre) sur l'histoire du lieu, la conception du projet de reconstruction, et sur le déroulé des travaux. La reconstruction de la Bastide a représenté un investissement de 2 455 388€ HT. L'opération a bénéficié de 900 000€ de subventions (450 000€ de l'Etat ; 250 000€ de la Région Auvergne Rhône Alpes ; 200 000€ du Département).

Le site accueille ses nouveaux clients depuis le 4 juin 2021. En 19 mois, ce sont 1 560 personnes qui ont été accueillies, pour un chiffre d'affaires de 118 000€.

Les personnalités présentes ont salué l'intérêt non seulement local mais aussi à l'échelle départementale, de pouvoir proposer un tel établissement.



Voici le discours prononcé par le Maire pour l'occasion :

L'inauguration de ce centre d'hébergement touristique n'est pas seulement un moment symbolique. C'est d'abord et avant tout un évènement marquant pour notre village et ses habitants. Ils connaissent bien ce site, puisqu'il fait partie à la fois de leur patrimoine communal et de leur patrimoine familial !

Permettez-moi de revenir sur l'histoire particulière de ce lieu. Dans les années 1960, le site de la Bastide avait été acheté par la ville de St Martin d'Hères pour proposer des colonies de vacances aux enfants. La Commune de Jaujac l'a acquis en 1990 pour 1 millions de francs. Dès lors, la Municipalité a loué la Bastide à des associations qui accueillaient des enfants pendant les vacances scolaires d'été. En dehors de ces périodes le bâtiment principal servait de salle polyvalente.

Le site se composait alors d'un bâtiment d'accueil avec salle de restaurant et cuisine, d'un bâtiment qui faisait office de lingerie, d'un bloc sanitaire et d'un autre bâtiment avec 8 chambres. Mais au fil des années, les bâtiments de type préfabriqués, se sont dégradés. Une réhabilitation n'était plus réalisable. Vétustes, non accessibles et comportant de l'amiante, la décision a été prise de les démolir durant l'année 2016.

Le démantèlement de la Bastide, qui depuis 26 années était au cœur de nombreuses célébrations familiales et autres manifestations festives, tourna une page de l'histoire locale.

En s'appuyant sur une étude de l'offre touristique locale, la Commune a décidé en 2017 de construire à neuf un nouveau Centre d'accueil de groupes de 64 places d'hébergement, proposant la prise de repas via une cuisine professionnelle et des salles de restauration.

L'objectif était de pérenniser l'histoire du site en continuant d'accueillir des groupes d'enfants et d'adolescents. Tout en permettant le développement d'une autre clientèle : randonneurs, cyclistes, amoureux du paysage et des activités de pleine nature, universitaires en géologie notamment, ou encore des familles regroupées pour des évènements conviviaux comme on en avait l'habitude.

D'une surface de 3,4 hectares, en bordure de ruisseau, le site est marqué par son relief entre zones boisées et prairies. Ce constat paysager a été au cœur des 4 idées forces qui ont orienté la conception du projet :

- La 1ère : celle de mettre en valeur ce paysage exceptionnel. De pouvoir contempler de chaque bâtiment, ces magnifiques lignes de crêtes qui s'offrent aux visiteurs.
- La 2ème idée force : celle de la création d'une architecture dans l'esprit du site. Nous avons choisi d'intégrer les bâtiments de couchage dans la pente afin qu'ils se dissimulent dans le relief et ne laissent apparaître qu'une façade tournée vers les montagnes.
- La 3ème idée force a été celle de la mise en scène de la forêt. Nous avons décidé d'implanter des passerelles en bois local qui invitent à y cheminer.
- La 4ème idée force fut celle de la mise en valeur du talweg, cette mini vallée qui coupe le site à cause de l'érosion de l'eau de pluie. Le talweg a marqué la fin des opérations avec la pose des gradins autour de lui et l'installation de la statue de l'artiste jaujacquoise YZO. Yzo a en effet souhaité mettre en valeur le talweg. Elle a créé une sculpture en acier qui l'enjambe. Elle a choisi le barrage comme allégorie, cet ouvrage que l'homme érige pour contrôler l'eau, à la fois ressource et danger. Mais son barrage d'acier est en partie déconstruit. Les strates glissent vers le sol, comme une invitation à se reconnecter à la nature. Le titre qu'Yzo a donné à sa sculpture « Debout les crabes, la mer monte ! », illustre la nécessité urgente pour l'homme de considérer désormais la question du respect de son milieu.

Les travaux de construction ont compris à la fois :

- La création d'une Maison d'accueil, permettant le regroupement, et la préparation et la prise de repas
- Et la création de logements, répartis en 4 unités de 16 couchages chacune.

La Commune a pu compter sur un partenariat avec :

- Le CAUE de l'Ardèche notamment en termes de sensibilisation à la diversité architecturale ;
- Et le PNRMA sur la valorisation de la ressource locale et sur la promotion à venir de l'outil.

Le SDEA a assuré la MOE avec un groupement constitué du Cabinet d'architectes ESTEVE & DUTRIEZ, des bureaux d'études BETREC et NALDEO, de la paysagiste Florine LACROIX, du bureau Alpes Contrôles et d'ELYFEC pour la coordination de sécurité. Après la conception du projet, est venue l'heure des travaux ! Nous avons continué le travail d'équipe avec d'autres partenaires, les entreprises locales :

- Pour le Terrassement, les VRD et le gros œuvre : l'entreprise Jauffre
- Pour la Charpente, le bardage, la couverture : l'entreprise Moulin Charpente
- Pour les Passerelles bois : l'entreprise De Pierre et de Bois
- Pour la Charpente métallique et la serrurerie : l'entreprise Giraud-Delay
- Pour l'Étanchéité : l'entreprise CEFBT
- Pour les Menuiseries : l'entreprise Ranchon
- Pour la Plâtrerie et la peinture : l'entreprise Tognetty puis l'entreprise Joint Royal
- Pour le Carrelage : l'entreprise Cholvy
- Pour l'Électricité : l'entreprise Robert
- Pour le Chauffage, la plomberie, et la ventilation : l'entreprise Largier
- Et enfin pour la Cuisine : l'entreprise Mat'al.

Merci à eux de nous avoir accompagnés dans la réalisation du projet.

La reconstruction de la Bastide a représenté un investissement de 2 455 388€ HT. L'opération a bénéficié de 900 000€ de subventions, soit 36% du coût total. Nous avons pu compter sur :

- 450 000€ de l'Etat ;
- 250 000€ de la Région Auvergne Rhône Alpes ;
- 130 000€ du Département et il faut ajouter à cela 70 000€ au titre de l'aide exceptionnelle Covid.

Car en effet, nous avons été fortement impactés par l'épidémie puisque lorsque les bâtiments ont été livrés en 2020, nous n'avons pas pu les louer du fait des restrictions.

Que de chemin parcouru, comme vous pouvez le voir dans le diaporama, depuis le début des travaux ! Nous organisons cette inauguration un peu tardivement, puisque le site accueille ses nouveaux clients depuis le 4 juin 2021. En 19 mois, nous avons d'ores et déjà accueilli 1 560 personnes, pour un chiffre d'affaires de 118 000€.

Depuis son ouverture, le site bénéficie déjà d'importantes labellisations :

- L'agrément Jeunesse et sport qui nous permet d'accueillir des mineurs et des groupes d'enfants de moins de 6 ans.
- Nous sommes référencés sur le site Passerelles patrimoines, qui permet une mise en réseau entre lieu d'hébergement et activités en matière de séjours scolaires.
- Nous sommes labellisés Refuge LPO. Ainsi nous créons sur le site des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage comme des passages à hérisson, un hôtel à insectes, ou encore à chauves-souris...
- Et nous sommes également en cours de labellisation Marque Valeurs Parc et Accueil vélo.

L'exploitation du Centre d'hébergement est assurée en gestion directe par la Commune. C'est donc le personnel communal qui s'occupe du service de réservation et de promotion, de l'accueil des usagers, de la restauration et de l'entretien des locaux. Je voudrais ici en profiter pour chaleureusement les remercier. Quand nous avons choisi le mode de gestion de la régie directe, c'était un sacré pari. Un pari que nous sommes en passe de réussir.

Au nom du Conseil municipal, je voudrais remercier les élus du précédent mandat qui ont lancé ce projet et plus particulièrement :

- Daniel Deguilhen qui a assuré le suivi du chantier du début jusqu'à son terme en 2021 ;
- Et René Souléiac notre ancien Maire.

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, Jaujac a une grande histoire d'accueil et nous voulions par ce lieu fonctionnel et à vocation pédagogique, perpétuer cet engagement. Ce centre offre en son sein une mixité d'usages : jouer, se retrouver, partager un repas, se détendre, étudier, ou encore contempler. Il est le point de départ de multiples activités alentours : sportives, culturelles, artistiques auxquelles de trop nombreux enfants n'ont pas toujours accès dans leur seul cadre familial. Comme le disait Léo Lagrange « Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes ».

Je n'ai absolument aucun doute sur le fait que les rires des enfants qui profiteront de ce lieu, couvriront bientôt l'écho des discours solennels que nous prononçons aujourd'hui. Solennels, mais à la hauteur de notre ambition : poursuivre les moments de convivialité et d'épanouissement qui ont fait et qui feront encore pour longtemps l'âme de ce lieu ! Je vous remercie de votre attention.

La première cérémonie de vœux de la mandature

Le samedi 7 janvier, la Municipalité de Jaujac a organisé deux événements qui n'avaient pas pu se tenir à cause de l'épidémie de Covid : l'inauguration du Centre d'hébergement touristique de la Bastide et la première cérémonie de vœux de la mandature.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

L'occasion pour le Maire, de présenter le bilan des actions menées depuis deux ans, et de mettre en avant de multiples sujets : dynamisme démographique, vitalité de l'école, des activités économiques, des associations, présentation des travaux menés et de ceux prévus, développement des services publics, gestion budgétaire...

Tous ont ensuite pu partager le verre de l'amitié !

Voici le discours prononcé par le Maire pour l'occasion :



Nous sommes très heureux de pouvoir aujourd'hui nous retrouver pour ce qui est la 1ère cérémonie de vœux de notre équipe municipale.

Les deux dernières années marquées par la pandémie ont été une parenthèse singulière qui a bouleversé le calendrier de notre vie locale. Élu(e) en mars 2020, notre équipe arrive déjà à ce que nous appelons mi-mandat.

Il est de tradition, au cours de cette cérémonie, au-delà de formuler des vœux, de présenter le bilan des actions menées ainsi que les orientations qui seront mis en œuvre. Une fois n'est pas coutume, je vais donc être un peu longue puisqu'il s'agit de dresser le bilan de 2 ans !

Pour commencer, nous voudrions mettre en avant une excellente nouvelle : notre dynamisme démographique. Nous comptons en 2022, et avant le recensement qui va débiter, 1 276 habitants. Cela fait de Jaujac la commune la plus peuplée du canton.

Il faut dire que notre village s'appuie sur de nombreux atouts. La vitalité de nos commerces et artisans, la qualité de vie et de services, avec un village à taille humaine... font de Jaujac un lieu où l'on a envie de s'installer et de ne plus en repartir.

L'avenir de notre village, c'est surtout son école. Nous avons eu une alerte il y a quelques mois avec l'annonce de la fermeture de la 5ème classe à l'école publique. Grâce à l'engagement de tous, nous avons remonté le nombre d'enfants inscrits et nous avons sauvé la classe. L'école c'est le creuset où s'élabore l'avenir d'une génération, et encore une fois les jaujacquois se sont montrés déterminés à la défendre. En 2022, nous avons d'ailleurs enregistré une forte hausse des effectifs avec 13 enfants supplémentaires.

Et puisque comme le dirait certains « Il vaut mieux prévenir que guérir », le Conseil municipal a décidé la construction de 8 logements à Sportissage afin de faire venir des familles dans le village !

L'équipe municipale a souhaité mettre au cœur de son mandat la défense des services publics. Nous réussissons à les maintenir et les développer :

- Avec - La labellisation du Bureau de Poste en Maison France Services qui propose maintenant une aide dans les démarches relevant de divers organismes : comme les Finances Publiques, l'Assurance maladie, l'Assurance vieillesse, et bien d'autres.
- Avec également - La création d'une micro-crèche intercommunale de 12 places à Sportissage et dont les travaux viennent de commencer.
- Avec - L'installation d'une nouvelle médecin généraliste à la Maison de santé, portant le nombre de médecins installés sur la Commune à 4.
- Avec - Le développement de la fibre optique qui s'accélère et des zones qui sont déjà raccordées.
- Avec des permanences en Mairie qui sont régulièrement organisées : assistante sociale, conseillers pour les rénovations thermiques de logements, aides à domicile, bénévoles de l'aide alimentaire, ateliers d'inclusion au numérique... Nous faisons en sorte d'amener le service au plus près des habitants.
- Et nous le soulignons car cela ne va parfois pas de soi, la Municipalité assure en direct une gestion rigoureuse de ses différentes régies : eau potable et assainissement, cantine scolaire, et centre de la Bastide.
- N'oublions pas également de citer la bibliothèque qui fait l'objet d'un agrandissement en ce moment-même. Je voudrais ici en profiter pour saluer les bibliothécaires bénévoles qui ont lancé récemment de vastes chantiers : celui de l'informatisation de la gestion et de l'accueil renforcé du jeune public. La Municipalité les remercie très chaleureusement de leur dévouement à la lecture publique.

Notre attractivité et notre dynamisme démographique sont des atouts mais aussi des enjeux forts. Ils nécessitent le développement d'équipements et d'infrastructures. Nous souhaiterions ici revenir sur les opérations les plus importantes :

- Je vais commencer par la construction du Centre d'hébergement touristique de la Bastide puisque nous l'inaugurons aujourd'hui. Les travaux ont nécessité un investissement important de 2,5 millions d'euros. Les premiers clients se disent très satisfaits de leurs séjours. Malgré un contexte contraint, les recettes sont là, et l'équipement attire du monde.
- Les aménagements de la Route de la Souche, ont nécessité une forte coordination puisqu'ils mêlaient réfection des réseaux d'eau, d'assainissement et de pluvial, enfouissement des réseaux électriques, de téléphonie et d'éclairage public, et bien entendu création de trottoirs et reprise de la chaussée. Aujourd'hui nous avons un important linéaire sécurisé et esthétique.

- Les travaux du nouvel aménagement de l'Espace Sportissage sont terminés depuis peu. Ils comprennent la réalisation d'un parking paysager en revêtement perméable pour mieux gérer les eaux de pluie, la création de bancs et d'une table de pique-nique, la création d'un espace jardin, et la mise en valeur de la venelle piétonne. Le Sportissage va prochainement accueillir 8 logements et une micro-crèche, comme je l'ai déjà évoqué.
- Toujours dans le même secteur, nous avons entrepris l'enfouissement des réseaux secs des limites communales avec Fabras jusqu'à la Place St Bonnet, sur un tronçon de près d'un km. Nous allons ensuite enchaîner par le prolongement du cheminement piéton sur le même linéaire.
- Cela était attendu par les plus jeunes, mais aussi par des moins jeunes... Nous avons transformé le terrain de tennis vétuste en un plateau multisports. L'offre est diversifiée avec la pratique possible de plusieurs sports. Il est déjà très largement utilisé.
- Afin de valoriser le quartier du Chastelas, nous avons lancé une première tranche de réfection des calades et des murs de soutènement. La calade qui mène au donjon et son parvis ont été totalement repris en pierres sèches, de manière traditionnelle, sur une surface de 270m².
- Nous avons en outre poursuivi la réfection des routes communales. Leur entretien n'est pas une mince affaire puisque la commune en compte 48 km. En 2 ans, nous avons repris :
 - La route du stade
 - La route de Fougeyrolles
 - Le chemin du Vert
 - La route de Sénentilles et en partie la route de Péreyres,
 - La route d'accès au Monteil,
 - La montée de la route menant à D'Abrigeon,
 - Une partie de la route du Lotissement de la Bastide
 - Et aussi le pont menant au Château de Castrevieille.
- Nous essayons par ailleurs d'améliorer notre cadre de vie avec diverses actions : fleurissement du village, piétonisation de la Place du Champ de Mars en période estivale, mise en valeur des sentiers de randonnée, achat de décorations de Noël, pose d'arceaux à vélos, et création d'une nouvelle carte de Jaujac... Notamment.
- Bien entendu, la Municipalité continue aussi de bonifier son patrimoine : réhabilitation de logements communaux ; création d'un columbarium au cimetière de l'église, reprise du plafond et de la ventilation à la salle du dojo...En sont quelques exemples.
- Concernant notre régie de l'eau potable et de l'assainissement, nous avons mené d'importantes réfections : sur le linéaire réhabilité de la route de la Souche, au quartier des Sausses, et actuellement au quartier de Laulagnet pour s'interconnecter avec la régie de Prades. Ces travaux nous ont permis de lever les restrictions d'urbanisme que nous avaient imposé l'Etat. Notre très bon rendement des réseaux nous a évité les coupures d'eau en période de sécheresse.

Voici pour les chantiers terminés ou en cours de finalisation que nous voulions mettre en avant !

Nous commençons également à travailler sur de nouveaux projets que nous espérons voir aboutir :

- Les prochains mois vont être marqués par un aménagement au quartier des Sausses. Après avoir repris les réseaux humides, et lancé l'enfouissement des réseaux secs, nous réaliserons la réfection de la chaussée et la création d'un cheminement piéton sur près de 800m.
- Nous travaillons aussi sur la mise en valeur du belvédère de la Turbine et de ses accès à la Plage, tout en essayant de traiter les problèmes de stationnement en période estivale.
- Après la création du plateau multisports, nous travaillons également à la future mise en valeur du Parc Marie Sauzet. L'idée est d'y créer un théâtre de verdure. Ce dernier pourra être autant utilisé pour des manifestations culturelles que par la communauté éducative comme une salle de classe extérieure. Nous souhaitons aussi y adosser un parcours de santé adapté à tous les âges avec des équipements pour sportifs et pour les seniors. Ce projet a vocation de proposer à tous un véritable espace intergénérationnel, pédagogique, culturel, et sportif.

Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations.

Nous tenions à profiter de ce moment pour remercier celles et ceux qui œuvrent à l'esprit festif qui fait battre, chaque année, le cœur de notre village. Des associations perdurent, de nouvelles se créent et c'est une très bonne chose ! (je pense notamment au Comité des jeunes, à l'association du festival du livre jeunesse, à Bazalt et j'en oublie).

Nous faisons notre possible pour accompagner les associations et développer les festivités. La Municipalité continue à les subventionner (15 600€ en 2022), à mettre à disposition des salles, du matériel et du temps agent. Nous essayons également de proposer des manifestations en direct comme : la diffusion de documentaires, la journée du nettoyage de la planète, des conférences photographiques, des résidences d'artistes, des concerts, des pièces de théâtre, ou encore une participation aux Etats généraux du film de Lussas...

Autre sujet d'importance, les finances communales ! Grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées, et une recherche appuyée de demandes de subventions :

- Nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition locaux en 3 ans
- Nous n'avons pas augmenté la redevance eau et assainissement en 3 ans
- Nous n'avons pas augmenté le tarif des repas à la cantine en 3 ans. Et ce malgré l'inflation.
- Par contre, nous avons diminué la dette du budget communal. Notre capacité de désendettement est de 0,6 ans. La moyenne pour les communes de la même strate est de 10 fois plus ! Cela nous permet de regarder l'avenir avec sérénité.

Depuis bientôt 3 ans, nous avons également étoffé notre communication que nous pensons comme un moyen de vous rendre compte. Nous donnons une multitude d'informations sur les réseaux et le site de la Mairie. Le journal municipal a été repensé, et 5 exemplaires ont déjà été publiés. Cela nous demande beaucoup d'investissement et nous espérons que vous en êtes satisfaits. Nous avons hâte de déployer nos propositions concernant la démocratie participative, notamment la tenue des commissions extra-municipales et le budget participatif, entravés par le Covid. Cette année 2023 verra d'ailleurs, nous l'espérons, la tenue du 1er vote pour le budget participatif.

En cette cérémonie de vœux, nous tenions à remercier l'ensemble du personnel municipal pour son implication de tous les jours, qui, comme vous le savez dans les petites communes sont amenés à être polyvalents. Merci à eux pour leur sens du service public. Nous tenions également à remercier tous nos partenaires du quotidien, notamment : les services de l'Etat, notre Communauté de communes, les Sapeurs-Pompiers, les Gendarmes et les élus des communes environnantes. Etre élu, c'est un engagement, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général. Un état d'esprit qui est très présent dans notre équipe municipale, soudée. Je veux les remercier pour leur engagement.

Enfin je voudrais revenir sur l'esprit de notre village. Durant ces derniers mois, face à la crise sanitaire ou la guerre en Ukraine, nous avons été témoins de nombreuses actions prouvant une nouvelle fois notre esprit généreux. Que dire du formidable élan de solidarité pour accueillir trois jeunes femmes ukrainiennes et 4 de leurs enfants. Face aux atrocités de la guerre aux portes de l'Europe, nous ne pouvions pas rester indifférents. Je tiens à saluer la manière dont collectivement, nous avons pris notre part.

Pour l'heure et pour conclure, au nom de tout le Conseil municipal, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères de bonne année, pour vous-même et pour ceux qui vous sont chers. Merci de votre attention et encore bonne année !

Restauration des registres des délibérations

La Commune de Jaujac a souhaité restaurer quelques pièces de ses archives communales, et en premier lieu, ses registres des délibérations du Conseil municipal.

Les communes doivent disposer d'un registre des délibérations et d'un registre des arrêtés. Sont reportés dans le registre des délibérations les documents suivants :

- Les délibérations du conseil municipal ;
- Les décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal ou par un adjoint ou un conseiller municipal par subdélégation.

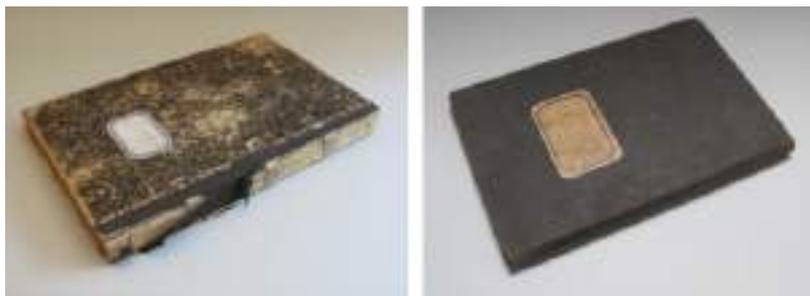
Ces décisions doivent indiquer le nom de la commune et la nature de ces actes. Ils sont insérés dans le registre par ordre de date.

La reliure des registres est obligatoire, selon les mêmes caractéristiques techniques que celles des registres d'état civil.

La Mairie a archivé des registres assez anciens, et qui avaient besoin d'une bonne restauration ! En effet, la conservation matérielle des documents d'archives est très importante. Nous avons donc confié à Madame Julie Tyrlik, Restauratrice du patrimoine et nouvelle habitante de Jaujac, la difficile tâche de restauration de deux pièces très endommagées.

Le registre des délibérations communales 1901-1946

- Description : Il s'agit d'une reliure pleine toile de couleur bleue. Le corps d'ouvrage est constitué de feuillet en papier vélin ligné de bonne qualité, permettant de faciliter le travail d'écriture. Il s'agit d'une reliure achetée pour un usage administratif : l'étiquette du fabricant « Duchamp » est visible. La couture a été réalisée sur trois rubans.
- Constat d'état :
 - Lors de sa prise en charge l'ouvrage présentait un empoussièrément généralisé. De plus, de nombreux plis et déchirures étaient visibles sur les feuillets en papier.
 - Les deux coiffes étaient lacunaires et les coins étaient ouverts, laissant voir le carton sous-jacent qui présentait des déformations.
- Opérations de conservation-restauration :
 - L'ensemble des feuillets ont été dépoussiérés à l'aide de gommés en latex et en PVC.
 - Les plis ont été mis à plat et la totalité des déchirures ont été consolidées à l'aide de bandes de papier japonais défibrées et de colle d'amidon de blé diluée.
 - Les coiffes ont été comblées et les mors ont été consolidés à l'aide de papier japonais préalablement mis au ton à l'aquarelle et d'hydroxypropylcellulose à 5% dans l'éthanol.
 - Les coins ont été consolidés grâce à l'introduction de colle d'amidon de blé concentrée entre les couches du carton, suivie d'un gainage à l'aide de papier japonais préalablement mis au ton à l'aquarelle.
 - Enfin, l'ensemble des consolidations a été mis au ton avec des crayons pastel et de l'aquarelle.



Avant traitement



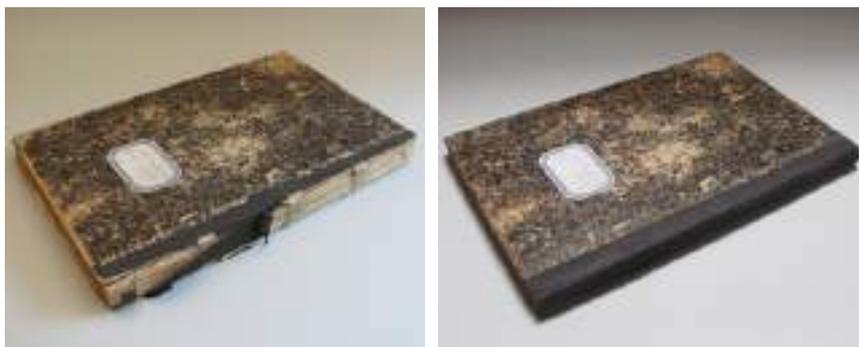
Après traitement



Le registre des délibérations communales pour la période 9 septembre 1936 - 8 août 1959

- Description : Ce second registre est une reliure demi-toile avec papier marbré sur les plats. Il ne comporte pas d'étiquette de fabricant mais une page de titre préremplie à compléter par l'utilisateur, témoignant d'une production réalisée en série.
- Constat d'état : Cet ouvrage était plus altéré que le précédent : en plus de son empoussièremement généralisé, de très nombreuses déchirures étaient présentes sur le papier, et notamment sur les documents volants conservés sous le plat supérieur. De plus le dos était très lacunaire : la toile avait partiellement disparue.
- Les opérations réalisées ont été diverses :
 - L'ensemble des feuillets ont été dépoussiérés à l'aide de gommés en latex et en PVC.
 - La totalité des déchirures ont été consolidées à l'aide de bandes de papier japonais défibrées et de colle d'amidon de blé diluée.
 - Le dos a été nettoyé avec un gel concentré de méthylcellulose afin d'éliminer les restes d'adhésif et une nouvelle apprêtature en papier japonais a été collée (colle d'amidon de blé).
 - Un nouveau dos en toile de coton préalablement mise au ton à l'aide de peinture acrylique a été mis en place (colle d'amidon de blé).
 - Les coins ont été consolidés grâce à l'introduction de colle d'amidon de blé concentrée entre les couches du carton, suivie d'un gainage à l'aide de papier japonais préalablement mis au ton à l'aquarelle.
 - L'ensemble des consolidations a ensuite été mis au ton avec des crayons pastel et de l'aquarelle.
 - Enfin, afin de protéger les documents volants, un conditionnement sur mesure a été réalisé en carte de conservation.

Avant traitement / Après traitement



Inauguration de la Salle Simone MULOT



Le jeudi 12 novembre a été marqué par l'inauguration de la Salle Simone MULOT, en hommage à la fondatrice du foyer du 3e Age, dit Les Cévenols.

Après avoir dévoilé la plaque, l'ensemble des adhérents de l'Association des Cévenols a pu partager la galette de l'Amitié !

Retour en discours sur la vie et l'œuvre de Madame MULOT, prononcé par Madame le Maire :



"A l'entrée en fonction du nouveaux Conseil municipal en 2020, des jaujacquois m'ont interpellé afin de dénommer cette salle de réunion. La décision a été entérinée à l'unanimité, lors du Conseil municipal du 10 septembre 2020, de lui attribuer le nom de Madame Simone MULOT, en hommage à la fondatrice du foyer du 3e Age.

Madame MULOT est née le 20 juin 1918 à Robiac, dans le Gard. Le 15 juillet 1941, elle épousa Monsieur André Mulot. De cette union naitront Guy en 1943 et André en 1945. Alors que son époux travaillait comme mécanicien de route à la SNCF, elle a tenu pendant près de 15 ans une droguerie-bazar à Avignon. Son époux ayant atteint l'âge de la retraite, ils décidèrent de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain à Jaujac en 1973. La maison fut construite en 1974, au quartier de la Roche. Ce déménagement permettait à Simone de se rapprocher de ses parents qui demeuraient dans leur maison de Rieucalar.

Afin d'occuper son temps de retraitée, elle a été élue conseillère municipale lors de la mandature d'Emilien Perre. Elle décida alors et en outre, avec quelques amis, de créer un foyer pour les « Anciens ». Ainsi Emilie, sa maman, pourrait jouer à la belote et discuter avec ses amis.



Lors de l'Assemblée générale du 25 novembre 1978 était créé le « Foyer du 3ème âge » appelé « Les Cévenols ». D'abord situé dans les locaux du Château de Castrevieille, le foyer fut ensuite déplacé sous la Mairie, dans le local actuellement occupé par l'Office de tourisme.

Le 1er Conseil d'administration de l'association était composé :

- De Madame Simone Mulot, donc Présidente de l'Association
- De Madame Marguerite Perretti, Vice-présidente
- De Madame Henria Constant, Secrétaire
- De Madame Aline Antouard, Secrétaire adjointe
- De Madame Jeanne Brousse, trésorière
- De Monsieur Abel Teyssier, trésorier adjoint et aussi ancien Maire !
- De Monsieur Paul Brousse, coordonnateur des activités
- Et de Monsieur le Maire Emilien Perre et de Monsieur l'abbé Drevon, qui étaient présidents d'honneur. Je dois dire que ce bureau était précurseur en matière de parité !



Ravie par le succès de son initiative, Simone Mulot n'a malheureusement pas pu assumer sa charge de Présidente autant que tous l'auraient souhaité, puisqu'elle est décédée en 1981.

Toutefois, 44 ans après la création de l'association, le club est toujours en activité ! Ses réunions se tiennent les lundis et les jeudis après-midi, en ce lieu-dit des Fabricaires.

Les Cévenols accueillent tous ceux qui le souhaitent, dans un cadre convivial pour jouer aux cartes, au scrabble, à divers jeux de société, chanter ou tout simplement pour discuter et faire des rencontres. Des goûters, voyages ou repas sont également organisés tout au long de l'année.

Votre association, grâce aux diverses activités qu'elle propose, est un créateur de lien social. Vous permettez, par vos activités, de lutter contre l'isolement.

Qu'il s'agisse de moments en famille ou avec des amis, ce sont tous ces instants de convivialité, de partage, de chaleur humaine et de bien vivre ensemble qui rendent la vie plus agréable.

Les Cévenols font ainsi œuvre utile depuis 44 ans ! Et je souhaite donc encore une longue vie à l'association ! Continuez à vous amuser, à vous faire plaisir car tant que vous ressentirez en vous cette petite flamme qui vous motive, nous en profiterons tous !

Pour conclure, je voudrais remercier très chaleureusement Guy Mulot, qui met beaucoup d'énergie à perpétuer le legs de Simone, en président Les Cévenols. Nous allons donc maintenant dévoiler la plaque qui fera rentrer définitivement Madame Simone Mulot, dans l'histoire de la Commune de Jaujac. Je vous remercie de votre attention. "

Le Budget participatif de Jaujac : le 11 juin, votez pour votre projet préféré !

Dès le début du mandat en 2020, l'équipe municipale a souhaité favoriser l'engagement citoyen en lançant un budget participatif. L'objectif : impliquer encore davantage les jaujacquois dans la vie du village en leur permettant de proposer des projets et/ou de voter pour leurs projets préférés. L'épidémie de Covid est passée par là, et la commission d'instruction des projets n'a pas pu se réunir comme initialement prévu. Pour autant, une vingtaine de projets avaient été déposés durant l'année 2020 durant le 1er appel à projet. Les projets reçus en 2020 et en cette fin 2022, ont été instruits par la Commission extra-municipale Démocratie participative.

Les projets ici présentés ont été retenus par la Commission et seront soumis au vote le dimanche 28 mai prochain, de 8h à 12h en Mairie. Une enveloppe financière de 20 000 € dédiée à la réalisation des projets est affectée au budget d'investissement de la Commune.



1. ENLIVREZ-VOUS ! FAIRE RÉSONNER DES TEXTES CHOISIS PAR LES HABITANTS DE JAUJAC ET CRÉER DU MOBILIER POUR LES CONSULTER

L'idée : lancer la première édition d'"Enlivrez-vous", pour le temps d'une journée, faire résonner des textes de la littérature, des contes et légendes populaires ou de la poésie, choisis par les habitants de Jaujac, en de multiples lieux. Un atelier d'écriture serait également organisé et les textes écrits donneraient lieu à une lecture.

Des bornes élégantes en bois pourront être installées dans divers lieux et permettre ainsi de faire vivre l'échange de textes tout au long de l'année. Le principe serait de proposer en libre accès des textes choisis par les habitants, que les visiteurs et promeneurs pourraient lire en s'asseyant sur des bancs disposés à côté des bornes. Les mêmes visiteurs seraient amenés, selon un protocole d'écriture simple proposé sur la borne, à laisser eux-mêmes une histoire, un conte, une légende qu'ils connaissent et apprécient. Ainsi, le partage des textes se ferait tout au long de l'année.

10 000€

2. RÉNOVATION DES CALADES ENTRE LE PONT ROMAIN ET LE MONTEIL

L'idée : rénover la calade entre le Pont Romain et le Monteil en valorisant ce patrimoine via la création d'un nouveau sentier : le sentier des calades. Il s'agirait d'augmenter l'attrait touristique du village en créant un nouveau sentier thématique et de développer les compétences et savoir-faire des jaujacquois concernant l'art de la pierre sèche en organisant des ateliers pédagogiques et chantiers participatifs.

20 000€



3. (LA) PLACE AUX JAUJACQUOIS ! - AMÉNAGEMENT PARTICIPATIF AVEC LA CRÉATION DE MOBILIER EN BOIS

L'idée : mener un projet d'aménagement participatif de la place du village avec des ateliers de concertation, et des chantiers participatifs permettant la réalisation de mobiliers en bois local et ferronnerie de l'espace public. Il s'agirait d'améliorer le principal espace public partagé par tous les jaujacquois afin qu'il réponde davantage aux différents usages : associations, producteurs/revendeurs des marchés, joueurs de pétanques, habitants de la place, enfants, parents, personnes âgées...



20 000€

4. IMPLANTATION DE TABLES DE PING-PONG

4 000€

L'idée : installer une voire deux tables de ping-pong en dur, en haut de la Place. Il s'agirait de proposer un divertissement, propice aux rencontres ou manifestations comme des tournois...



5. CRÉATION D'UN PARCOURS SPORTIF ET BIEN-ÊTRE

L'idée : installer un parcours sportif, de santé et de bien-être : des barres parallèles, des barres fixes, un mur d'escalade, des poutres d'équilibre, échelles de suspension, tables d'abdominaux, "pas de géants"...)

8 500€

6. CRÉATION D'ATELIERS DE CIRQUE

L'idée : créer des ateliers de cirque à Jaujac et mettre à disposition des habitants un espace de pratique autour des arts du cirque, encadré par des professionnels locaux et ponctuellement des artistes nationaux invités pour des disciplines spécifiques.

Ces ateliers seraient ouverts aux enfants, à partir de 5 ans, et aux adultes, sans limite d'âge. La pratique du cirque touche une large palette de disciplines (acrobatie, jonglage, équilibre, aérien, jeu théâtral et clownesque), fait appel à la persévérance, l'entraide et en appelle à la créativité de chacun. Des spectacles conçus lors de ces ateliers pourront être donnés en représentation lors d'évènements dans la commune.



5 000€

7. RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE ALLÉE M. SAUZET

L'idée : il s'agirait, dans le petit jardin public allée Marie Sauzet, de monter 1 ou 2 appareils de jeux pour enfants (balançoire, tourniquet...), de rénover les bancs, d'entretenir les espaces verts. Cela permettrait le renforcement de l'attractivité du village, pour les enfants, les familles et la valorisation d'un espace intergénérationnel (les résidents de l'EHPAD de Rochemure pourraient regarder les enfants jouer).



13 000€

8. UN ARBRE POUR LA VIE

L'idée : il s'agirait de planter un arbre dès qu'il y a une naissance dans le village.

2 400€



9. MISE À DISPOSITION/PRÊT DE MATÉRIEL DIVERS AUX HABITANTS

L'idée : mettre à disposition du matériel/outils appartenant à la Commune aux habitants de Jaujac (inspiration du SEL (Système d'échange Local)). Exemples de matériel visé : vaisselle en grande quantité ou vaisselle spécifique pour les groupes, écocup, tables/chaises/bancs, barnum, matériel de son, outils? A voir selon les besoins des habitants.

5 000€

10. JAUJAC FAIT SON CINÉMA!



L'idée : proposer une programmation cinéma sur l'année (12 séances). Il s'agirait d'organiser des projections cinématographiques, réparties régulièrement sur l'année, grâce à l'expérience de cinéma itinérant qui n'a plus à faire ses preuves sur le territoire et nous assure une action culturelle régulière de qualité et adaptée à un projet porté par des habitants pour des habitants en milieu rural.

Ce projet permettrait aux habitants de se retrouver autour d'un rendez-vous culturel régulier et populaire, en famille, entre amis...

Des échanges autour d'un verre ou d'un repas, avant ou après la diffusion, appuieraient la volonté de mettre en place un moment culturel convivial entre habitants spectateurs.

Par ailleurs, la dynamique de ce projet cinéma pourra, à plus long terme, répondre également à l'envie de développer des actions autour du cinéma comme des rencontres avec des réalisateurs, la participation au festival Cinéma d'Europe, du cinéma jeune public, un ciné club permettant de découvrir des auteurs, d'autres formats, des documentaires... et pourquoi pas susciter des vocations.

9 000€



11. RESTAURATION DU PONT DE RANC GRAND

L'idée : l'Association Histoire et Patrimoine de l'Ancien Mandement de Jaujac souhaite engager des travaux de réfection du pont de Ranc Grand. Il s'agirait de maintenir en état ce patrimoine vernaculaire de la commune.

20 000€



12. ABRIS COUVERTS POUR VÉLOS

L'idée : construire un garage à vélo, avec position centrale dans le village, sécurisé et avec de l'électricité pour les vélos électriques.

Il s'agirait de développer la mobilité douce et de rendre le vélo accessible pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'en garer un chez eux

7 000€



FINANCES ET ORGANISMES

La Municipalité n'augmente pas les impôts locaux depuis 7 ans !



Plusieurs jaujacquois nous ont interrogé sur la « hausse » de leur taxe foncière.

Rappelons tout d'abord que le Gouvernement a mis en œuvre une disparition progressive de la taxe d'habitation payée par tous les contribuables, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Aujourd'hui, cela se traduit par une baisse très importante de cette taxe pour plus de 80% de la population.

Le manque à gagner pour la Mairie sera compensé par l'Etat qui nous versera une dotation correspondante.

Concernant la taxe foncière, uniquement payée par les propriétaires, la Commune a souhaité ne pas l'augmenter depuis plusieurs années.

Vous avez pu néanmoins constater une hausse du montant payé de quelques euros.

Vous pourrez vérifier dans votre avis de taxe foncière que cette augmentation est liée à l'évolution des « bases » (à savoir la valeur de votre logement mise à jour chaque année par l'Etat) et non à une augmentation du taux d'imposition décidé par vos élus municipaux.

Ce dernier n'a pas augmenté !

Ardèche des Sources et Volcans : un (très) rare territoire où la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères n'augmente pas !



AMORCE, l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets, a annoncé que la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères va augmenter de plus de 5% dans les 3/4 des collectivités et même de plus de 10% dans la moitié d'entre elles.

Il faut dire que le coût du carburant utilisé par les camions poubelles a presque doublé. Les matières premières utiles pour fabriquer les bacs à poubelles, le plastique et l'acier, ont suivi le même chemin.

Malgré cela, sur le territoire de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, et Jaujac en particulier, cette taxe n'augmentera pas cette année, pour la 9ème année consécutive!

Cela grâce à une bonne gestion financière et l'effort effectué sur la collecte regroupée.

Zoom sur les budgets 2023



Les budgets primitifs communaux ont été votés à l'unanimité en avril.

Ils se veulent être la vitrine de l'action municipale, au service de l'attractivité et de l'amélioration du cadre de vie.



Dans le détail, les budgets prévoient :

- Budget principal : section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à 1 501 468€, section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 1 149 741€.
- Budget de l'assainissement : section de fonctionnement équilibrée à 164 011€, section d'investissement équilibrée à 414 965€.
- Budget de l'eau : section de fonctionnement équilibrée à 349 912€, section d'investissement équilibrée à 494 715€.
- Budget de la cantine : section de fonctionnement équilibrée à 126 750€, section d'investissement équilibrée à 5 916€.
- Budget la Bastide : section de fonctionnement équilibrée à 204 078€, section d'investissement équilibrée à 168 589€.



Grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées, il est prévu que le budget communal soit exécuté avec :

- Des taux d'imposition constants (taxe sur le foncier bâti à 13,75% pour le taux communal (la moyenne nationale est de 21,59%)) ;
- Aucun recours à l'emprunt ;
- Une dette en diminution. La capacité de désendettement du budget communal est de 0,6 ans. La moyenne pour les communes de la même strate est de 6,1 ans.



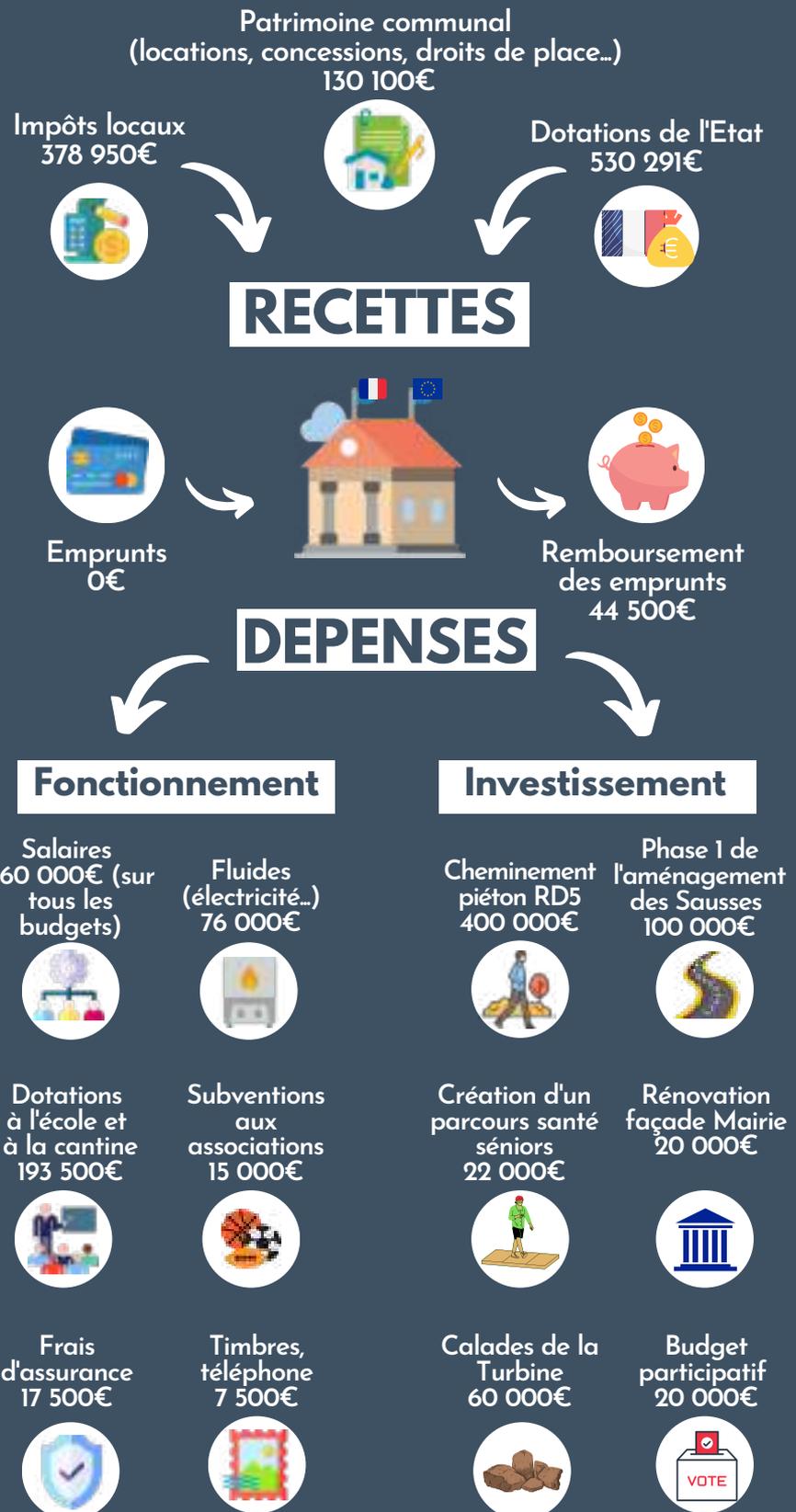
La Municipalité propose des investissements ambitieux, notamment :

- La création d'un cheminement piéton sur la route des Plots et l'enfouissement des réseaux ;
- Le début de travaux d'aménagement du Quartier des Sausses (enfouissement des réseaux, acquisitions foncières, création d'un cheminement piéton, et reprise de la chaussée) ;
- La création d'un parcours santé seniors au Parc Marie Sauzet ;
- La rénovation de la façade de la Mairie qui donne sur la Place du Champ de Mars ;
- La réfection des calades de la Turbine ;
- Des études pour un ré-aménagement du belvédère de la Turbine et des accès à la plage ;
- D'importants travaux de voirie et de réfection de murs de soutènement ;
- La poursuite de l'interconnexion de la régie de l'eau de la Commune de Jaujac avec la Commune de Prades ;
- La réfection de l'antenne des réseaux d'assainissement des quartiers Bastide / Pomaret / Coudon ;
- L'achat de mobilier urbain (bancs, box à vélos) ;
- L'achat d'illuminations de fin d'année ;
- Une provision de 20 000€ pour la mise en œuvre du Budget participatif.

Budget primitif

général 2023

Zoom sur quelques données



VOS ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL



Marion HOUETZ

Maire de Jaujac

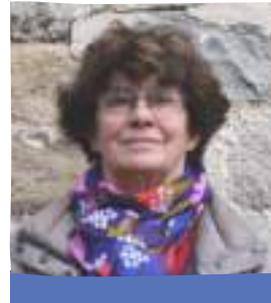
Responsable du Pôle Attractivité, Finances et ressources humaines, Engagement citoyen, Gestion du patrimoine communal
Vice-présidente de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans à l'Environnement, l'Agriculture, et la Maison de santé



Guy BOUCHER

1er Adjoint

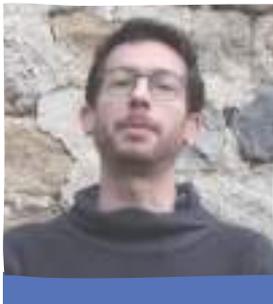
Responsable du Pôle Transitions, Aménagements, Gestion des équipes techniques et des travaux, Tourisme et démarche Village de caractère



Henriette TELLIER

2ème Adjointe

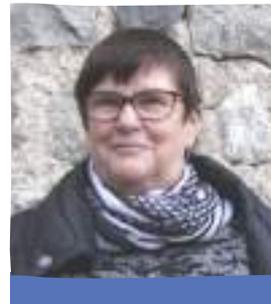
Responsable du Pôle Education, Santé, Culture, Gestion de la Bastide



Nicolas MARTIN

4ème Adjoint

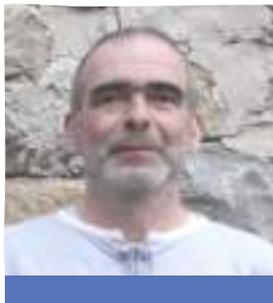
Responsable du Pôle Aménagement du territoire, Urbanisme, Gestion de la régie eau et assainissement
Conseiller délégué de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans aux Sports et Equipements sportifs



Joceline CHAMODON

3ème Adjointe

Responsable du Pôle Social, Inclusion



Jean-Christophe ROUDIL

Conseiller municipal

Délégué à l'Agriculture et à l'économie circulaire
Coresponsable pour l'Environnement et la Gestion de la Bastide



Patricia BERTHON

Conseillère déléguée

Responsable de la mission Communication et Evènementiel
Coresponsable pour l'Economie, le Tourisme, les Mobilités



Patrick ROUVIERE

Conseiller municipal

Délégué aux Associations culturelles
Coresponsable pour les Travaux



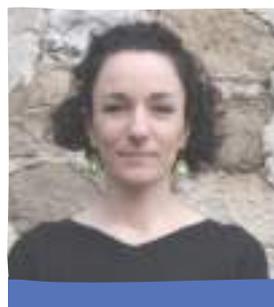
Christine MOURARET

Conseillère municipale

Déléguée aux Mobilités et à l'Inclusion numérique
Coresponsable pour les aménagements et la Gestion des équipes techniques



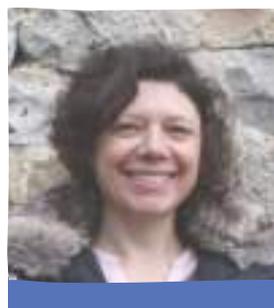
Michaël BARKATS
Conseiller municipal
Délégué aux Sports, Associations sportives et au suivi du Comité des Fêtes
Coresponsable pour l'Economie, le Tourisme, la Gestion de la Bastide et l'Événementiel



Marie ESNAULT
Conseillère municipale
Déléguée aux Commissions extra-municipales, au budget participatif
Coresponsable pour la Démocratie participative, le Tourisme, et l'Eau



Nicolas DUROURE
Conseiller municipal
Délégué à l'Environnement
Coresponsable pour l'Agriculture, l'Economie circulaire et la Démocratie participative



Laurence CAUDRON
Conseillère municipale
Déléguée à la Jeunesse
Coresponsable pour l'Economie et le Tourisme



Denis DJERANIAN
Conseiller municipal
Délégué à la Culture
Coresponsable pour le Tourisme et l'Événementiel



Magali MUSSO-TARASCO
Conseillère municipale
Déléguée à l'Accès aux soins et la prévention, relation avec la Maison de santé.



LE GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

100 % DES EMBALLAGES

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

CANISTRES, BOUTES, BÉRIQUES, CANNES, BOUCHONS...



TOUTES LES BRIQUES ALIMENTAIRES

BRIQUES DE LAIT, BRIQUES DE CRÈME, BÉRIQUES DE JUS DE FRUITS...



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

FLACONS, BOUTES, BÉRIQUES, TUBES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

POTS, BÉRIQUES, GOÛTES...



100 % DU VERRE

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE



100 % DES PAPIERS ET CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES



Les cartons doivent être amenés en déchetterie

ET MES AUTRES DÉCHETS ?



DANS LE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastique (stylo, rasoir, brosse à dents...) les sacs aspirateurs...



DANS LE COMPOSTEUR

Les déchets alimentaires (épluchures de légumes et fruits, marc de café (dosettes et fines)) et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes) et cendres de cheminée

Réservez votre composteur dès maintenant sur composteursidomsa.net



EN DÉCHETTERIE

Les encombrants, les gros cartons, les meubles/mobiliers, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, les déchets verts, les déchets spéciaux (peintures, solvants), les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales, la vaisselle cassée, la litère du chat...

ASTUCES POUR BIEN TRIER



- JETER EN VRAC les emballages dans la poubelle jaune
- NE PAS LAYER les emballages mais bien les vider
- NE PAS IMBRIQUER plusieurs emballages les uns dans les autres
- SÉPARER les différents éléments d'un emballage
- PLIER LES CARTONNETTES pour gagner de la place dans la colonne bleue

Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche

PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 Vous découvrez un nid de frelon asiatiques : ne jamais le détruire vous-même et garder une distance de 10m
- 2 Merci de déclarer le nid uniquement sur le site : lefrelon.com
En cas de besoin, téléphonez au : 04 75 89 01 48
- 3 Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise agréée et prise en charge par la Communauté de communes



Frelon européen



Frelon asiatique



Nid primaire



Frelon asiatique Frelon européen

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

1) Apurement de créances irrécouvrables - budget 15402

Le comptable public de la collectivité a présenté une liste de titres de recettes et facturations dont le recouvrement n'a pu être effectué malgré la mise en œuvre de l'ensemble du protocole de poursuites.

Les recettes concernées se décomposent de la façon suivante :	Montant
Consommation 2017	85,50€
Abonnement + consommations 2018	300,46€
TOTAL	385,96€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'apurement des créances prescrites et dont aucune action en recouvrement n'est plus possible pour un montant de 395,96€.

2) Modification des affectations des charges de personnel - budget annexe de l'eau

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal :

- La délibération en date du 28 mars 2022 précisant le remboursement des charges de personnel par les budgets annexes ;
- Que des agents du service de l'eau ont demandé à modifier leur temps de travail.

Il convient donc de modifier l'affectation des charges de personnel pour l'année 2022 pour le budget annexe de l'eau. Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de l'affectation des charges de personnel pour le budget annexe de l'eau comme suit :

GRADE	AGENT	Taux
Adjoint administratif	GANDON Lisa	25%
Adjoint technique	LEYWUJ Justine-Clement	25%
	VIDAL Cédric	75%
	VAUCLARE Bernard	30%
	ARAC Thierry	20%
	SCHNICK Mathieu	75%
	Renfort	25%

3) Décision modificative N°1 - budget de l'eau 15402

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Article 6066 : + 200€	Article 70611 : + 5 400€
Article 618 : + 5 400€	Article 7011 : + 10 300€
Article 631 : + 25 100 €	
Article 607 : - 2 000 €	
Article 61528 : - 5 000 €	
Article 6378 : - 8 000 €	
Article 671 : + 400 €	
Article 6541 : - 400 €	
TOTAL : + 35 700 €	TOTAL : + 15 700 €

4) Décision modificative N°3 - budget communal 15400

Suite à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique, à l'acquisition d'un logiciel pour la bibliothèque, et l'acquisition imprévue d'un terrain, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
Article 657 : + 2 000 €	Article 6419 : + 5 500 €
Article 6411 : + 4 000 €	Article 70211 : + 3 000 €
Article 6558 : + 400 €	
Article 6531 : + 1 000 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
Article 2051 : + 3 000 €	Article 30222 : + 33 000 €
Article 2115 : + 32 000 €	

5) Tarif 2023 pour la location des gîtes N° 15 et N° 16

Le Conseil municipal, à l'unanimité, reconduit les tarifs suivants, pour les gîtes 15 et 16, à compter du 1er janvier 2023 :

Haute saison	Moyenne saison	Haute saison	2 nuitées	3 nuitées
300€/semaine	350€/semaine	450€/semaine	130€	175€

6) Tarif de la redevance abonnement et du prix du m3 pour l'eau et l'assainissement pour 2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les tarifs actuels soit :

Abonnement	EAU	ASSAINISSEMENT
Compteur 3 m3	92€ HT	75€ HT
Compteur 5 m3	332€ HT	104€ HT
Compteur 10 m3	183€ HT	149€ HT
	EAU	ASSAINISSEMENT
1er M3	1,45€ HT	1,05€ HT

7) Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage avec le SDE 07 pour les travaux d'enfouissement des Sausses, qui précise les conditions d'organisation de cette maîtrise d'ouvrage.

8) Extinction de l'éclairage public la nuit

Pour préserver notre biodiversité, œuvrer à la réduction de la pollution lumineuse et des dépenses énergétiques, et au regard des efforts de sobriété énergétique rendus nécessaires par les enjeux climatiques mais également par les circonstances internationales de risque de pénuries d'approvisionnement en énergie, le Conseil municipal a souhaité mener un effort supplémentaire concernant l'éclairage public.

Madame le Maire rappelle qu'avec l'appui du SDE 07, la Commune souhaite :

- Dans une démarche d'amélioration de la qualité et des performances du parc actuel de luminaires, remplacer des lampes d'éclairage public avec la technologie LED ;
- Dans une démarche d'extinction de l'éclairage public, poser des appareils spécifiques du type « horloges astronomiques » qui permettent d'allumer et d'éteindre l'éclairage en fonction des demandes.

Après avoir précédemment délibéré pour les travaux de remplacement des luminaires et pour la pose des horloges astronomiques, il convient à présent de réglementer l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit dès que toutes les horloges astronomiques seront installées, sur les horaires suivants : 23h à 5h30. Des adaptations seront prévues lors des fêtes ou événements particuliers ;
- Décide de permettre au Maire de prendre l'arrêté précisant les modalités d'application de cette mesure.

9) Application - distraction du régime forestier

Madame le Maire expose que les services de l'Office National des Forêts ont procédé à une étude complète de la situation foncière des terrains boisés (ou susceptibles de l'être) appartenant à la Commune dans le cadre de la révision de l'Aménagement Forestier de la Forêt Communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, demande au Préfet de :

- Prendre un arrêté d'application du Régime Forestier pour les parcelles cadastrales suivantes, pour un total de 4,3982 ha :

Commune	Secteur	N° Plan	Adresse	Contenance totale en ha	Surface concernée par le Régime Forestier en ha
JALLAC	AI	88	La Feysse	0,8695	0,8695
JALLAC	AI	304	Goethier	0,3308	0,3308
JALLAC	AI	305	Goethier	0,3007	0,3007
JALLAC	AI	306	Goethier	0,5020	0,5020
JALLAC	AI	307	Goethier	0,3889	0,3889
JALLAC	AI	308	Goethier	0,2411	0,2411
JALLAC	AI	309	Goethier	0,3872	0,3872
JALLAC	AI	310	Goethier	1,0755	1,0755
JALLAC	AI	313	La Feysse	0,0337	0,0337
JALLAC	AI	314	La Feysse	0,4508	0,4508
JALLAC	AI	330	Goethier	0,0018	0,0018
JALLAC	AI	488	Goethier	0,8845	0,8845
JALLAC	AO	288	La Communal	0,2080	0,2080
JALLAC	AO	287	La Communal	0,1995	0,1995

- Prendre un arrêté de distraction du Régime Forestier pour les parcelles cadastrales suivantes, pour un total de 0,2208 ha :

Commune	Secteur	N° Plan	Adresse	Contenance totale en ha	Surface concernée par le Régime Forestier en ha
JALLAC	AI	303 partie	La Feysse	0,2992	0,1066
JALLAC	AI	304 partie	La Feysse	0,1183	0,0331
JALLAC	AI	305 partie	La Feysse	0,3490	0,0811

La surface cadastrale de la Forêt Communale qui était de 38,6475 ha sera ainsi portée à 42,8249 hectares après la prise de cet arrêté.

10) Répartition des subventions aux associations

Après discussion le Conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide d'attribuer les subventions suivantes :

	Montant 2022 de la présente délibération	Subvention déjà allouée au cours de l'année 2022
Association des rapotes-poissons	150	
Association Loque	600	
Association Loque (Voies)	600	
Association Loque (sortie patrimoine)		301
Association Loque (sortie Montségur)		1 125
Comité des Fêtes	400	
ADAFI	100	
ADAFI (Festival Musique et Folklore)		700
Clémence	200	
Dejeu Jacques	850	
Histoire et patrimoine	200	
Imprints théâtre	200	
Imprints théâtre - Fêtes-Comités	1200	
Musée Boies	200	
Musée Boies (musée initiation école)		820
Musée Sportif	200	
Traditions	200	
Les Archers de JALLAC	200	
Prise de vue ruelles Ardèche	100	
Le Rythme de la nuit	200	
Des chefs pour les enfants	150	
Ecole de cirque	200	
CEJAM	150	
Ecole de hand	150	
Badminton	150	
Comité des jeunes	200	
Les randonneurs Cévenols	200	
Cyris Lou Chantal	200	
Ardoise (partie)		700
Association Clémence - Musique école		3 420 (Budget Casse des écoles)
Association Clémence - Imac		1 500
TOTAL	7 500	4 816
TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022		25 834

11) Organisation du recensement

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement en 2023, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- La création de quatre postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.
- Chaque agent recenseur recevra une rémunération au prorata du nombre d'habitants et logements recensés, soit 1,80€ (brut) par habitant et 1,20€ (brut) par logement.
- La collectivité versera un forfait de 300€ (brut) pour les frais de déplacement.
- Les agents recenseurs recevront 100€ (brut) pour les 2 séances de formation et 100€ (brut) pour la tournée de repérage.
- De désigner un coordonnateur d'enquête. L'agent communal désigné bénéficiera d'heures supplémentaires (I.H.T.S) ou complémentaires (pour les agents à temps non complet).

CRÉDIT DE BUDGET PRÉVISIONNEL / GARANTIE DE SUBVENTION	MONTANT HT	Demande de subvention DEPT	Demande de subvention RÉGION	Demande de subvention DÉPT	Autofinancement Commune (2023)
Mutualité de l'habitat privé	17 100,00	5130,00	3420,00	8570,00	17 100,00
Collège (travaux extérieurs des locaux communs)	100 000,00	30000,00	20000,00	70000,00	100 000,00
TOTAL	117 100,00	81300,00	54200,00	78700,00	117 100,00

- Demande de subvention DETR : 79 067€ HT soit 30% ;
- Demande de financement Région : 52 711€ HT soit 20% ;
- Demande de financement Atout Ruralité (Département) : 79 067€ HT soit 30% ;
- Autofinancement Commune : 52 711€ HT soit 20%.

Le Conseil municipal :

- Approuve le projet ;
- Sollicite les subventions indiquées ;
- Autorise le Maire à entreprendre et à signer tous les documents afférents à cette opération.

12) Révision du profil de baignade du site de la Turbine

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le profil de baignade du site de la Turbine (validé en 2015) doit être révisé avant la saison 2023. Cette révision du profil de baignade peut être assurée par l'Etablissement Public Territorial du bassin de l'Ardèche (EPTB).

Le coût de la mission est estimé à 2 300€ TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la révision du profil de baignade du site de la Turbine ;
- Autorise Madame le maire à signer la convention entre l'EPTB de l'Ardèche et la commune de Jaujac.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

1) Demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région et le Département pour le projet de création d'un cheminement piéton au quartier des Sausses

Après avoir réhabilité les réseaux d'eau et d'assainissement au quartier des Sausses, et suite à l'enfouissement à venir des réseaux secs, il est projeté de créer un cheminement piéton le long de la voie communale des Sausses.

Le coût des travaux est estimé à : 263 558,12€ HT.

Le Maire précise qu'une partie du projet peut être éligible à une subvention dans le cadre du dispositif DETR 2023, du dispositif Atout Ruralité du Département et des dispositifs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération s'établit comme suit :

5) Convention CDG 07 / avenant à la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRCAL, et d'information IRCANTEC et RAFF par le CDG de l'Ardèche

Le Conseil municipal, autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRCAL, et d'information IRCANTEC ET RAFF par le CDG de l'Ardèche.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2023

1) Tarif billetterie spectacle ORPHEE 2050

Le Conseil municipal, décide de fixer le tarif d'entrée à 10€ par personne et de la gratuité pour les moins de 12 ans pour le spectacle ORPHEE 2050 programmé le 24 février 2023.

2) Dénomination du belvédère Rue Dubois Maurin

Suite à la demande des vendeurs de la parcelle AP 87 qui souhaitent que le belvédère qui sera édifié sur cette parcelle porte le nom de : « Espace Nadine NOGARET née VOLLE », le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à ajouter dans l'acte de vente la mention « La commune de JAUJAC s'engage, sous couvert de l'obtention d'un permis de construire et suite à la réalisation des travaux, à donner le nom au futur belvédère édifié le nom « Espace Nadine NOGARET née VOLLE ».

- La Commune prendra à sa charge la pose et l'entretien de la plaque ;
- Charge le Maire d'informer les vendeurs de la décision du Conseil municipal ainsi que le notaire en charge de la vente afin que cette clause soit inscrite dans l'acte de vente.

3) Bordereau de prix pour les travaux de maçonnerie dans le cadre de l'aménagement d'un cheminement piéton au quartier des Sausses

Le maire rappelle au Conseil municipal le projet d'aménagement d'un cheminement piéton au quartier des Sausses. Ce projet va impliquer la construction de murs en bordure de terrain. Certains murs seront à la charge des propriétaires mais réalisés par les agents communaux. La facturation doit s'effectuer sur la base d'un bordereau de prix.

Le Conseil municipal :

- Approuve le bordereau de prix pour les travaux de maçonnerie, annexé à la présente délibération ;
- Précise que ces prix sont indexés selon le coût de la construction- indice 3e trimestre 2022 soit 2037 ;
- Décide que le bordereau de prix pour les travaux de maçonnerie sera applicable pour les travaux qui seront réalisés à compter du 15 février 2023.

4) Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un cheminement piéton au quartier des Sausses

Le Conseil municipal :

- Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un cheminement piéton au quartier des Sausses pour 20 690,54€ TTC à Géo-Siapp.

5) Demande de réduction de consommation d'eau

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une réclamation concernant une consommation d'eau anormale lui a été adressée par l'Abonné n° A00222, Compteur N° C00213. Consommation relevée pour 2022 : 723 m³. En janvier 2023, l'agent du service de l'eau et le propriétaire ont constaté que le compteur d'eau tournait anormalement. Le propriétaire a contacté un réparateur qui a détecté une fuite sur la canalisation principale et procédé à la réparation. Depuis l'acquisition en 2021, le logement est en travaux et aucune consommation n'a été constatée en 2021. Il n'est pas possible d'établir une consommation moyenne sur les trois dernières années.

Le Conseil municipal décide d'accorder une réduction de 721 m³ sur la consommation d'eau 2022 à l'abonné n° A00222, Compteur C00213.

6) Subvention à la Compagnie du Siècle

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 250€ à la Compagnie du siècle qui va organiser sur la commune une semaine de recherche en vue de la création d'un nouveau spectacle de rue.

7) Approbation du règlement du budget participatif

Dans le cadre du renforcement de la démocratie participative, il a été décidé conformément aux engagements pris devant les jaujacquois, de mettre en place un budget participatif. Il s'agit de prendre en compte les attentes de la population et de renforcer leur participation, en leur permettant de proposer, puis de choisir des projets d'intérêts général pour la commune.

Le Conseil municipal :

- Approuve le nouveau règlement du Budget participatif de Jaujac dans les conditions prévues par le règlement ;
- Autorise le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce dernier ;
- Autorise d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2023.

Les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf le point 6 : 1 contre.

**CONSEIL
MUNICIPAL DU
27 MARS 2023**

1) Approbation des comptes de gestion 2022 de la Trésorerie municipale des budgets : principal, de l'eau, de l'assainissement, de la cantine scolaire et de la bastide

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion de l'exercice 2022 présentés par le comptable. Ces comptes sont en parfaite adéquation avec les réalisations des dépenses et recettes constatées chez l'ordonnateur sur le même exercice, dans les différents budgets considérés.

Mme TELLIER Henriette est désignée présidente. Madame le Maire se retirant au moment du vote des comptes administratifs.

2) Vote du Compte Administratif 2022 - Budget principal 15400

Les réalisations 2022 se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 097 889,18 €
Recettes : 1 536 942,08 €
Excédent : 439 052,90 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 584 360,39 €
Recettes : 633 219,11 €
Excédent : 48 858,72 €
Sachant que les restes à réaliser sont arrêtés ainsi :
RAR Dépenses : 152 938 €
RAR Recettes : 69 120 €

Résultat RAR : - 83 818 €

Le résultat 2022 est donc de - 34 959,28 €, comme l'excédent d'investissement antérieur est de 73014,27€. L'excédent d'investissement de clôture est de 38054,99 €.

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2022 présenté et décide d'affecter le résultat de fonctionnement soit 439 052,90 € au compte 1068 du budget primitif 2023.

3) Vote du Compte Administratif 2022- Budget de l'eau 15402

Les réalisations 2022 se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 307 206,64 €
Recettes : 325 519,17 €
Excédent : 18 312,53 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 112 136,49 €
Recettes : 243 482,29 €
Excédent : 131 345,80 €
Sachant que les restes à réaliser sont arrêtés ainsi :
RAR Dépenses : 147 135 €
RAR Recettes : 0€

Résultat RAR : - 147 135€

Le résultat 2022 est donc de - 15 789,20 €, comme l'excédent d'investissement antérieur est de 15184,10€. Le déficit total d'investissement de clôture est de 605,10 €

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2022 présenté et décide d'affecter le résultat de fonctionnement soit 18 312,53 € au compte 002 du budget primitif 2023.

4) Vote du Compte Administratif 2022 - Budget assainissement

Les réalisations 2022 se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 143 016,74 €
Recettes : 124 033,54 €
Déficit : 18 983,20 €

Comme l'excédent de fonctionnement antérieur est de 21 498,41 €. L'excédent total de fonctionnement de clôture est de 2 515,21 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 145 155,43 €
Recettes : 38 007,69 €
Déficit : 107 147,74 €

Sachant que les restes à réaliser sont arrêtés ainsi :
RAR Dépenses : 126 276 €
RAR Recettes : 216 906 €

Résultat RAR : 90 630 €

Le résultat 2022 est donc de - 16 517,74 €, comme l'excédent d'investissement antérieur est de 163917,41 €, l'excédent total d'investissement de clôture est de 147 399,67 €.

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2022 présenté et décide d'affecter la somme de 2 515,21 € au compte 002 du budget primitif 202.

5) Vote du Compte Administratif 2022 - Budget Cantine 15401

Les réalisations 2022 se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 107 511,93 €
Recettes : 114 864,60 €

Le résultat de clôture 2022 est donc de 7 352,67 € comme l'excédent de fonctionnement antérieur est de 517,04 €, l'excédent de fonctionnement de clôture est de : 7 869,71 €.

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 609,11 €
Recettes : 8 715 €
Excédent : 8 105,89 €

Sachant que les restes à réaliser sont arrêtés ainsi :
RAR Dépenses : 1 170 €
RAR Recettes : 0 €

Résultat RAR : - 1 170 €

Le résultat 2022 est donc de 6 935,89 € comme le déficit d'investissement antérieur est de 2 189,2 €, l'excédent total d'investissement de clôture est de 4 746,65 €.

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2022 présenté et décide d'affecter le résultat de fonctionnement soit 7 869,71 € au compte 002 du budget primitif 2023.

6) Vote du Compte Administratif 2022 - Budget de la bastide 15406

Les réalisations 2022 se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 45 238,78 €

Recettes : 167 904,71 €

Excédent : 122 665,30 €

Le résultat 2022 est donc de 122 665,93 €, comme l'excédent de fonctionnement antérieur est de 29119,77 € l'excédent de fonctionnement de clôture est de 151 785,70 €.

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 464 014,84 €

Recettes : 200 000 €

Déficit : 264 014,84 €

Le résultat 2022 est donc de - 264 014,84 €, comme l'excédent d'investissement antérieur est de 218197,30 € le déficit d'investissement de clôture est de 45 817,54 €.

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2022 présenté, et décide d'affecter le résultat de fonctionnement soit 46 000 € au compte 1068 du budget primitif 2023 et 105 785,70 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

7) Vote des taxes foncières

Par délibération du 29 mars 2022, le Conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TFPB : 32.53 %
- TFPNB : 87.01 %

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023, les taux seront de :

- 32.53% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 87.01% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 8.97% pour la taxe d'habitation.

8) Budget Général 2023 / Constitution d'une provision semi-budgétaire pour dépréciation des créances douteuses et fixation d'un seuil

Le Conseil municipal :

- Fixe à 200€ le seuil en dessous duquel la provision ne sera pas comptablement constatée au vu du faible enjeu financier ;
- Approuve la constitution d'une provision pour risques et charges relatives à la dépréciation des actifs circulant à hauteur de 1208,68€ pour 2023.

9) Budget eau / Constitution d'une provision semi-budgétaire pour dépréciation des créances douteuses et fixation d'un seuil

Le Conseil municipal :

- Fixe à 200€ le seuil en dessous duquel la provision ne sera pas comptablement constatée ;
- Approuve la constitution d'une provision pour risques et charges relatives à la dépréciation des actifs circulant à hauteur de 1 715,63€ pour 2023.

10) Remboursement des charges de personnel par les budgets annexes

Considérant que les budgets annexes : eau - assainissement- caisse des écoles - cantine scolaire et la bastide n'ont pas leurs propres personnels et qu'en conséquence ce sont les agents du budget général qui sont utilisés, il convient donc que les budgets annexes remboursent les charges de personnel au budget général.

Le Conseil Municipal décide l'affectation des charges de personnel suivante pour l'année 2023 :

Budget Caisse des Ecoles

GRADE	AGENT	TAUX
Adjoint technique	AIZAC Véronique	45 %
	MALOSSANNE Kseniyna	87 %
ATSEM	BEAUVAIS Christelle	100 %
	VALETTE Marion	100 %
Adjoint technique PPAL	POQ Guillaume	10 %
Adjoint administratif	GANDON Lisa	5 %
Agent de surveillance	CHAREVRE Sylvie	72 %
Agent de surveillance	Remplacement / aménage école	100 %

Budget Cantine Scolaire

GRADE	AGENT	TAUX
Adjoint technique	AIZAC Véronique	55 %
	MALOSSANNE Kseniyna	53 %
Adjoint administratif	BATAILLE Pascaline	78 %
	CHAREVRE Sylvie	28 %
Agent de surveillance	TRENTIN Jonathan	100 %
	Remplacement / aménage école	100 %
Adjoint administratif	GANDON Lisa	15 %

Budget annexe Eau

GRADE	AGENT	TAUX
Agent administratif	GANDON Lisa	25 %
Adjoint technique	LEYNAUD Justin	25 %
	VIDAL Cédric	75 %
Adjoint technique	VAUCLARE Bernard	30 %
	AIZAC Thierry	20 %
Adjoint technique	SCHENCK Mathieu	75 %
	Renfort	67 %

Budget annexe Assainissement

GRADE	AGENT	TAUX
Agent administratif	GANDON Lisa	50 %
Adjoint technique	LEYNAUD Justin	75 %
	VIDAL Cédric	25 %
Adjoint technique	VAUCLARE Bernard	26 %
	AIZAC Thierry	26 %
Adjoint technique	SCHENCK Mathieu	25 %
	Renfort	50 %

Budget La Bastide

GRADE	AGENT	TAUX
Agent administratif	GANDON Lisa	5 %
Adjoint technique	RENFORT/OCCASSONNEL	100 %

11) Suppression de postes

Suite à des avancements de grades en 2022, le Conseil municipal décide de supprimer :

- Un poste « d'adjoint technique territorial » à 25 heures/ hebdomadaire ;
- Un poste « de rédacteur » à 35 heures/hebdomadaire.

12) Demande de subvention au Fonds vert - Travaux de création de points d'eau (poteaux et bâches) de façon à protéger du risque incendie des constructions existantes

Avec cette demande de subvention, la Commune souhaite investir dans la création de points d'eau (poteaux lorsqu'une canalisation d'eau potable est présente dans le secteur et bâches quand ce n'est pas le cas) de façon à protéger du risque incendie 110 constructions existantes à usage d'habitation (Commune de Jaujac - zone d'aléa très fort). Le projet comporterait la création de 6 poteaux et de 9 bâches. Il s'agit d'assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies de forêt et de végétation.

Le Maire précise qu'une partie du projet peut être éligible à une subvention dans le cadre du dispositif Fonds vert 2023 (Etat).

Le plan de financement est le suivant :

ORIGINE DES DEPENSES PREVISIONNELLES / DEMANDES DE SUBVENTIONS	MONTANT en € HT	Demande de financement Fonds vert 2023 (60%)	Affectation commune (20%)
Implantation de 6 poteaux incendie	57 900	34 740	1 190
Implantation de 9 bâches de protection incendie	119 205	71 523	23 850
TOTAL	147 105	106 263	25 040

Le Conseil municipal :

- Approuve le projet ;
- Sollicite une subvention de 106 263 € HT, (soit 80%) au Fonds vert 2023 ;
- Autorise le maire à entreprendre et à signer tous les documents afférents à cette opération.

13) Subvention à l'association prévention routière

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 220 € à l'association prévention routière.

14) Subvention sponsoring course trail de la Chaussée des Géants

Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 200 € à l'Association Trail de la Chaussée des Géants.

15) Aide financière / LOMBARD Léna

Madame le Maire fait part au Conseil municipal que Léna LOMBARD va participer aux championnats de France en de badminton à Mulhouse du 18 au 21 mai 2023. Le Conseil municipal, souhaitant apporter son soutien à Léna, décide d'attribuer une aide financière de 250 € à la famille de Léna.

16) Subvention pour voyage scolaire en Angleterre - Collège de Montpezat sous Bauzon

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la demande formulée par une professeur du Collège de Montpezat qui envisage un voyage scolaire en Angleterre, et qui sollicite une aide de la Commune pour les enfants de Jaujac qui participeront à ce voyage afin que réduire la participation des familles.

Le Conseil municipal décide d'allouer l'aide maximum demandée, soit 50 € par enfant.

17) Subvention à l'association Musique & Handicap pour l'organisation d'une manifestation à Jaujac

Le Maire informe le Conseil municipal que l'Association « Musique et Handicap » sollicite la Commune pour l'octroi d'une subvention de 800 €.

Pour l'année 2023, plusieurs projets de l'association sont prévus à Jaujac :

- Une rencontre entre l'école de Jaujac et le SAJ de Lalevade ;
- La diffusion du conte musical et théâtral à la salle du château de Castrevieille ;
- Une action en partenariat avec le PNR.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 800 €

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Jaujac

11 Place du Champ de Mars - 07380 JAUJAC
04 75 93 22 28
Secrétariat ouvert au public :
Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h à 12h
www.jaujac.fr - mairie@jaujac.fr
Facebook : Jaujac Village d'Ardèche

Bibliothèque

1 Place de l'église - 07380 JAUJAC
04 75 93 29 98
Horaires :
Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 16h30 à 17h30
Samedi de 9h à 11h30

Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Château de Blou - 07380 THUEYTS
04 75 89 01 48

Office du tourisme

Meyras - Neyrac les Bains : 04 75 36 46 26
Jaujac : 04 75 35 49 61

ADMR Meyras

04 75 37 79 24

Urgences

SAMU : 15
Gendarmerie : 17 / Brigade de Thueyts : 04 75 36 40 80
Police : 04 75 89 22 22
Pompiers : 18
Hôpital d'Aubenas : 04 75 35 60 60
Etat des routes d'Ardèche : 04 75 65 52 52

Services médicaux

Pharmacie : 04 75 93 20 70
Médecins généralistes : Dr GARRY, Dr NITTING et Dr LEMINEUR : 04 28 40 01 50
Psychologue Clinicienne, DELENNE Francine : 06 45 80 34 46
Praticienne en psychothérapie, RIVIER Sylvie : 06 14 65 80 02
Cabinet infirmier : 06 21 34 68 58
Pédicure podologue, GONTHIER-WAUQUIER Virginie : 06 07 40 97 85
Orthophoniste, LEYNAUD Aurélie : 06 22 72 19 22
Ostéopathe, STAGNETTO Amandine : 06 16 58 70 14
Acupunctrice traditionnelle chinoise, LANGUEBIEN Ancis : 06 99 29 35 74
Sage femme, JOACHIN Lilas : 06 78 51 76 30
Cabinet kinésithérapie et ostéopathie des 4 Vallées : 04 75 88 47 44
EHPAD : 04 75 89 82 60

ETAT CIVIL D'OCTOBRE À MARS

Naissances

- Zéline BAILLY, de Anthony BAILLY & Natacha SIMON, le 22 octobre 2022 à AUBENAS
- Eve TISSOT, de Axel TISSOT & Nicole TEYSSIER, le 28 Octobre 2022 à AUBENAS
- Grace CARAGUEL, de Yannick CARAGUEL & Angélique MESTRES, le 1er Novembre 2022 à AUBENAS

Décès

- SEUZARET Marie, veuve FRITSCH, le 6 octobre 2022
- JOSEPH Yvette, veuve BURGIO, le 30 octobre 2022
- AIZAC Simone, veuve CHAZALON, le 3 décembre 2022
- ROMANO Anna, veuve REQUEDAZ, le 26 décembre 2022
- DEMONT Jean, le 15 janvier 2023
- MARTINENT Odette, épouse ROUDIL, le 18 janvier 2023
- DUFFOUR Robert, le 31 janvier 2023
- CHAREYRE Fernand, le 3 février 2023
- PELTIER Jacques, le 6 février 2023
- CHARRET Jean, le 6 février 2023
- PONTAL Michèle, le 28 février 2023
- AIZAC Mauricette, épouse SOULELIAC, le 16 mars 2023
- THINON Noël, le 22 mars 2023

ÉVÈNEMENTS ANNONCÉS

Invitation à la Commémoration du crash de l'avion en 1963

Le dimanche 5 novembre 2023 à Castrevieille

16h00 : Rappel historique des évènements

16h30 : Projection du documentaire "Surgi de la brume dans un rugissement strident" en présence de la réalisatrice, Mme Christine Marrou

17h30 : Echanges avec la salle et pot de l'amitié

FESTIVAL FORMAT
QUELQUE CHOSE
LE TRAME
30
10114
ET 918
MILLET
2023

avant-programme
Nous impliquer dans ce qui vient
Cie I Watt
Exercices de Style
Cécile Laloy / Cie Als
Tableées (un chant d'amour)
Alain Michard / Cie Louma
Bien Parado
Collectif La Méandre
Juste Hedy
Mickael Phelepeau / Biop
Rubin Steiner live trio

cartes blanches, DJ sets,
surprises, librairie Books on the move,
tables rondes, ateliers, bon boire
et bon manger, etc.

TELE UNE METFORME
UNE 101
EDITION
MINE LA
PLACE
DANSE
SOLAIRE
DANKELOD
LEWARE

Logo: La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

festival@format-danse.com - 04 26 62 21 35 / 07 411 07 356 - www.format-danse.com

Mairie de
Jaujac
village d'Ardèche



L'Echo du Volcan

Mai 2023

*Rédaction, maquette et mise en page ont été intégralement réalisées
par les élus et les services municipaux*

Mairie de Jaujac
11 Place du Champ de Mars
04 75 93 22 28
mairie@jaujac.fr